

Les bilans de la FAF adoptés

Walid Sadi fait des annonces importantes **P.16**



Numérisation du système d'immatriculation des véhicules

Les précisions du ministère de l'Intérieur **P.2**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 12 avril 2026 / N° 1318 / PRIX 20 DA

Une vaste opération d'exportation lancée simultanément dans treize wilayas

DES GROUPES INDUSTRIELS PUBLICS ET PRIVÉS MOBILISÉS



Une opération d'exportation de grande envergure a été lancée hier, à travers plusieurs wilayas du pays, marquant une nouvelle étape dans la stratégie nationale de développement des exportations hors hydrocarbures. **P.2**

ELLE DÉFEND ACTIVEMENT SA CANDIDATURE, L'ALGÉRIE EN CAMPAGNE POUR LA PRÉSIDENTIE DU PARLEMENT PANAFRICAIN **P.4**



Il fait son entrée au gouvernement
MOURAD HANIFI PROMET DE REDESSINER LA POLITIQUE MINIÈRE **P.3**

Le monde a les yeux rivés sur Islamabad
Américains et Iraniens en pourparlers pour tenter de sortir de l'impasse

En coulisses, Islamabad joue un rôle d'intermédiaire actif, assumant à la fois les fonctions de facilitateur et de canal de communication entre deux puissances qui continuent de s'observer avec défiance. **P.4**



Numérisation du système d'immatriculation des véhicules

Les précisions du ministère de l'Intérieur

L'Algérie a lancé, le 5 avril, la troisième phase de la numérisation du système d'immatriculation des véhicules. Dans un communiqué publié hier, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a apporté des précisions sur cette nouvelle étape de modernisation. Cette phase vient consolider les deux premières étapes déjà mises en œuvre, lesquelles avaient concerné les véhicules importés neufs ainsi que les véhicules d'occasion de moins de trois ans. Le ministère précise que cette troisième phase porte sur l'immatriculation des véhicules et des engins de travaux publics composant le parc national, déjà enregistrés via les anciennes cartes grises de wilayas, ainsi que sur les véhicules importés. Dans le cadre des opérations de vente, de changement de résidence, de transfert de propriété aux héritiers ou de modification des caractéristiques techniques d'un véhicule ou d'un engin, les propriétaires concernés sont tenus, avant toute démarche, de se rapprocher des services locaux d'immatriculation (services des cartes grises). Cette étape préalable est nécessaire afin d'obtenir de nouvelles cartes d'immatriculation, désormais émises exclusivement via le nouveau système informatique national. Le ministère souligne que les anciennes cartes grises délivrées avant la mise en service de ce système demeurent valables pour la circulation et l'utilisation des véhicules, sans obligation de renouvellement immédiat. Une fois la nouvelle carte d'immatriculation obtenue, la procédure de vente peut être effectuée au niveau du service des cartes grises de n'importe quelle commune du territoire national. Le dossier requis comprend la carte de numérotation délivrée par le nouveau système, une photo d'identité du vendeur et de l'acheteur, ainsi que la carte de résidence de l'acheteur, permettant ainsi un transfert direct vers le service compétent du lieu de résidence. Le vendeur et l'acheteur doivent également fournir un document attestant de leur identité en fonction de leur statut juridique (citoyen étranger ou personne morale), conformément à la législation en vigueur. Le paiement du timbre fiscal varie selon la catégorie du véhicule. Par ailleurs, le ministère indique que le formulaire de déclaration de vente n'est plus exigé. Celui-ci est désormais généré automatiquement par le système informatique des services d'immatriculation et intégré directement au dossier. Cette nouvelle organisation vise à simplifier les procédures administratives, renforcer la traçabilité des opérations et accompagner la modernisation globale du système d'immatriculation des véhicules.

R. N.

UNE VASTE OPÉRATION D'EXPORTATION LANCÉE SIMULTANÉMENT DANS TREIZE WILAYAS

Des groupes industriels publics et privés mobilisés

Une opération d'exportation de grande envergure a été lancée hier, à travers plusieurs wilayas du pays, marquant une nouvelle étape dans la stratégie nationale de développement des exportations hors hydrocarbures.

PAR MAHREZ Z.

Cette initiative, pilotée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, s'inscrit dans la dynamique de diversification économique engagée ces dernières années. Le coup d'envoi de « la plus grande opération d'exportation organisée en une journée » a été donné hier à partir de Tizi Ouzou par le ministre en charge du secteur, Kamel Rezig, qui a suivi, par visioconférence, le déroulement de l'opération à travers les autres wilayas concernées. Au total, plus de trente-cinq opérations d'exportation ont été menées simultanément depuis treize wilayas, à savoir Tizi Ouzou, El M'ghair, Mostaganem, Relizane, Oran, Sétif, Jijel, Alger, Bordj Bou-Arréridj, Annaba, Béjaïa, Skikda et Biskra. Ces opérations concernent une large gamme de produits « Made in Algeria », illustrant la diversité du tissu productif national. Les exportations concernent notamment des produits agricoles (tomates cerises, fruits, dattes...), des produits agroalimentaires et laitiers, ainsi que des biens industriels tels que les détergents, le papier, les matériaux d'emballage, les appareils électroménagers, les pièces détachées, les textiles, la céramique et les matériaux de construction, dont le ciment, le clinker et l'acier. Plusieurs groupes industriels nationaux, publics et privés de premier plan, prennent part à cette opération d'envergure, témoignant de l'implication croissante du secteur productif dans la dynamique exportatrice. Il s'agit notamment de Tosyali Algérie, Holcim Algérie, CILAS (Groupe GICA), Faderco, Agrofilm, Brandt, Biaxial Films Packaging (BFP), Algérie Qa-

tar Steel (AQS), Condor Electronics, Tayal et Sinova (partenaire de Samsung en Algérie). Les marchandises seront destinées à dix-neuf pays, dont huit pays européens, cinq pays arabes et africains et six pays du continent américain. Cette diversification géographique confirme l'élargissement progressif de la présence des produits algériens à l'international. L'initiative inédite vise principalement à renforcer la compétitivité des produits nationaux et à consolider leur positionnement sur les marchés extérieurs. Les exportations hors hydrocarbures ont connu une progression significative ces dernières années. Elles sont passées d'environ 1,7 à 1,8 milliard de dollars avant 2020 à près de 5 milliards de dollars en 2025, avec des pics estimés autour de 7 milliards de dollars en 2024 selon certaines évaluations. L'activité a connu une progression de l'ordre de 23% sur les sept premiers mois de 2025, portée notamment par les secteurs industriels et agroalimentaires. Sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, plusieurs mesures ont été engagées pour soutenir la production nationale, encourager l'investissement industriel et accompagner les exportateurs. Les efforts de diversification reposent notamment sur le développement de filières clés telles que l'agriculture, l'agroalimentaire, la sidérurgie, les matériaux de construction et certaines industries manufacturières. Les produits comme les engrais, le clinker, l'acier ou encore les dattes figurent désormais parmi les principaux postes d'exportation hors hydrocarbures. Parallèlement, l'État a renforcé les dispositifs d'accompagnement, facilité l'accès aux



marchés extérieurs et multiplié la participation aux foires internationales afin de promouvoir les produits algériens et de nouer de nouveaux partenariats commerciaux.

Objectifs ambitieux à l'horizon 2030

Les objectifs tracés par les pouvoirs publics, à court et moyen terme, tablent sur un niveau d'exportations hors hydrocarbures compris entre 10 et 15 milliards de dollars, avec une première étape autour de 5 milliards de dollars consolidés. À plus long terme, l'objectif stratégique est d'atteindre 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, traduisant la volonté de faire de ces activités un pilier central de l'économie nationale. Cette trajectoire s'inscrit dans une ambition plus globale de transformation économique, visant à ren-

forcer la souveraineté productive du pays et à positionner l'Algérie comme un acteur régional majeur dans les échanges commerciaux internationaux. À moyen terme, les perspectives reposent sur la poursuite de la diversification de l'offre exportable et l'élargissement des débouchés à l'international. L'objectif est de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés traditionnels, tout en explorant de nouvelles opportunités, notamment en Afrique, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine. L'opération d'exportation lancée hier apparaît ainsi comme un signal fort en faveur de la consolidation d'un modèle économique davantage orienté vers la production et l'exportation hors hydrocarbures, avec l'ambition d'inscrire durablement l'économie nationale dans une trajectoire de diversification et de croissance. ■

Salon national des fromages Une vitrine pour la filière lait et dérivés

Ouvert hier à Tizi Ouzou, le Salon national des fromages et des produits laitiers réunit 159 exposants venus de différentes wilayas, avec pour objectif de valoriser le savoir-faire national et de renforcer les perspectives d'exportation des produits laitiers algériens. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a procédé, samedi, à l'inauguration officielle de cet

événement organisé au niveau de la salle omnisports Saïd-Tazrou, au chef-lieu de wilaya. Placé sous le thème « De la qualité locale vers les perspectives d'exportation », le salon restera ouvert au public jusqu'au 15 du mois en cours. Cette manifestation économique constitue une plateforme stratégique pour les producteurs, transformateurs et opérateurs de la filière lait et produits dérivés. Elle vise à mettre en lumière les

capacités des entreprises nationales, la qualité croissante de leurs produits ainsi que leur potentiel à s'imposer sur les marchés internationaux. L'événement a également bénéficié d'une présence diplomatique notable, avec la participation de représentants de huit ambassades étrangères. Une présence qui témoigne de l'intérêt grandissant pour les produits laitiers algériens et de la volonté de renforcer les

partenariats commerciaux avec les acteurs internationaux. L'ouverture du salon coïncide avec le lancement d'une vaste opération d'exportation de produits « Made in Algeria ». Pilotée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, cette initiative prévoit l'expédition simultanée de cargaisons vers 17 pays, confirmant la dynamique de diversification des exportations nationales.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

IL FAIT SON ENTRÉE AU GOUVERNEMENT

Mourad Hanifi promet de redessiner la politique minière

Mourad Hanifi a été nommé ministre des Mines et des Industries minières, épaulé par Karima Tafer, secrétaire d'État. Ce changement confirme la volonté de l'État de faire du secteur minier un pilier de l'économie, au même titre que les hydrocarbures, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune

PAR FATIHA A

Ainsi, une cérémonie de passation de pouvoir entre le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi a eu lieu hier. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du remaniement ministériel opéré par le président Abdelmadjid Tebboune le jeudi 9 avril 2026, témoignant de la restructuration et de la modernisation en cours des deux secteurs et du renforcement de leur coordination.

«Ont assisté à la cérémonie la secrétaire d'État auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bekir Tafer ; le PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi ; le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini ; le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti ; ainsi que plusieurs hauts responsables des secteurs des hydrocarbures et des mines», indique un communiqué du ministère de l'énergie.

Lors de cet événement, le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a affirmé que le remaniement ministériel s'inscrit dans la continuité de la vision réformatrice de l'Algérie, visant à renforcer l'efficacité économique et à moderniser le secteur énergétique afin de répondre aux évolutions internationales et aux aspirations du pays. M. Arkab a souligné que le secteur des hydrocarbures continuera de jouer un rôle fondamental dans le soutien de l'économie nationale et la garantie de l'approvisionnement énergétique, tout en poursuivant les efforts pour stimuler les investissements, accroître les réserves et moderniser les infrastructures grâce aux technologies les plus récentes.

Le ministre a également insisté sur l'importance de développer le cadre juridique afin de renforcer l'attractivité du secteur, notant que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) se prépare à lancer prochainement l'appel d'offres « Algérie 2026 » pour l'exploration et les investissements, dans



le but d'attirer de nouveaux partenaires et de consolider la position de l'Algérie comme fournisseur d'énergie fiable.

M. Arkab a invité les dirigeants du secteur à continuer d'œuvrer avec responsabilité et à participer activement au développement du secteur, au service de l'économie nationale et du renforcement de la souveraineté énergétique.

Pour sa part, le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a exprimé sa gratitude au Président de la République pour la confiance qu'il lui témoigne, affirmant que cette nomination représente une responsabilité nationale qu'il assumera avec le plus grand engagement et dévouement.

M. Hanifi a expliqué que le remaniement ministériel s'inscrit dans une vision visant à donner un nouvel élan au secteur minier et à lui permettre de contribuer à la diversification de l'économie nationale, de renforcer ses sources de financement et de soutenir l'industrie nationale.

Il a souligné que l'Algérie est riche en ressources minérales importantes, notamment en phosphates, fer, zinc, plomb, or, cuivre et autres ressources stratégiques, insistant sur le fait que leur exploitation nécessite d'intensifier les efforts d'exploration, d'adopter une approche industrielle intégrée et de moderniser les outils opé-

rationnels. Il a également souligné que la prochaine étape verra le lancement d'une réforme minière moderne, fondée sur le renforcement de la transparence, l'encouragement des investissements et la mise en place d'un cadre juridique attractif, permettant ainsi la transformation des ressources naturelles en projets économiques productifs et créateurs d'emplois.

Le ministre a souligné que les priorités incluent l'accélération de la réalisation des grands projets, notamment le projet Gara Djebilet, les projets de zinc et de plomb à Tala Hamza/Amizour, et le projet intégré de phosphate dans l'est du pays, ainsi que l'expansion des programmes d'exploration dans diverses régions du pays. Il a également insisté sur la nécessité de respecter les normes environnementales et de réhabiliter les sites miniers afin d'assurer une exploitation durable des ressources, permettant un équilibre entre développement économique et protection de l'environnement.

La cérémonie s'est conclue en insistant sur la nécessité de poursuivre la coordination entre les secteurs des hydrocarbures et des mines et de mettre en œuvre concrètement les directives du Président, contribuant ainsi au renforcement des objectifs de développement national et au soutien de l'économie nationale. ■

FONCIER AGRICOLE

Evaluation de l'état d'avancement des dossiers de régularisation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé, hier une rencontre nationale réunissant les cadres et directeurs de l'Office national des terres agricoles au niveau des wilayas. Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du dossier de régularisation du foncier agricole, ainsi qu'à l'examen des insuffisances et des obstacles de terrain entravant l'atteinte des objectifs fixés, selon un communiqué du ministère. Selon la même source, la réunion a comporté une présentation globale de la situation du dossier dans le cadre de la circulaire ministérielle n°02 du mois de juin 2025, ainsi que de la loi sur la concession agricole, notamment en ce qui concerne la transformation du droit de jouissance en droit de concession, en plus des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Elle a

également abordé les perspectives d'exploitation durable et pragmatique de cette ressource non renouvelable. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a souligné l'importance majeure accordée par l'État à la régularisation du foncier agricole, considéré comme un pilier de la sécurité alimentaire, appelant à lever les contraintes administratives et réglementaires afin de faciliter l'accès au foncier et de libérer l'investissement agricole. Dans ce contexte, le projet de loi relatif au foncier agricole, actuellement à l'étude au niveau du Secrétariat général du gouvernement, vise à regrouper l'ensemble des textes juridiques encadrant ce domaine dans un cadre unifié, renforçant la protection du foncier agricole contre toute forme d'atteinte et allégeant les procédures d'accès afin d'encourager l'investissement. Le ministère de l'Agriculture prévoit égale-

ment de lancer, durant l'année en cours, une opération nationale de caractérisation des sols, visant à établir des cartes détaillées des types de sols et de leurs caractéristiques à travers le territoire national, afin d'orienter l'activité agricole sur la base de données scientifiques précises. La rencontre a également permis d'écouter les préoccupations des directeurs de wilaya, qui ont exposé les difficultés entravant la régularisation du foncier et proposé des solutions à intégrer dans le futur projet de loi. En clôture, Yacine El Mahdi Oualid a donné une série d'instructions visant à accélérer et dynamiser le processus de régularisation du foncier agricole, en coordination avec les différents services concernés, tout en procédant à l'inventaire des situations bloquées afin d'y apporter des solutions réglementaires ou juridiques dans les meilleurs délais.

Y. R.

Éditorial L'EXPRESS

RENAISSANCE

PAR MAHDI B.

L'Algérie, qui possède des gisements miniers importants, allant des terres rares à l'or, le fer, le phosphate et l'uranium, compte aujourd'hui rattraper le retard dans l'exploitation et la mise en valeur de ce riche potentiel économique. C'est dans ce sens qu'il faut notamment considérer le dernier remaniement ministériel partiel effectué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a vu Mohamed Arkab nommé ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, et Mourad Hanifi ministre des Mines et des industries minières. Cette restructuration qui porte sur deux secteurs importants, sinon névralgiques pour l'économie nationale, à savoir les Hydrocarbures et les Mines, donne un sens encore plus pointu à la politique du gouvernement quant à une renaissance d'un secteur minier porteur de grandes richesses nationales, et sera le fer de lance des exportations hors hydrocarbures. Ce remaniement ministériel intervient en fait à un moment important de l'agenda tracé par le président Tebboune pour la réalisation de mégaprojets miniers et industriels, car en fait l'état d'avancement des grands projets de développement industriel et minier fait actuellement l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics, dans la perspective de l'entrée en production prochaine de ces projets économiques structurants. Il faut rappeler qu'au début du mois de mars, le président de la République avait présidé une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des grands projets de développement industriel et minier, dont les mégaprojets de la ligne minière Est, la mine de phosphate de Bled El Hadba et ses unités et du projet d'extraction de zinc et de plomb à Oued Amizour, avant le lancement de leur exploitation effective à la fin du mois de mars. Mine de fer de Gara Djebilet, de phosphates d'oued el Hadba et de zinc-plomb de Oued Amizour, outre le fer de Gara Djebilet, sont le fer de lance de l'économie industrielle de l'Algérie pour au moins les dix prochaines années. La restructuration du secteur des mines et de l'industrie minière intervient donc à un moment important pour donner plus de visibilité au secteur et, surtout, mettre en place une nouvelle stratégie du secteur pour mieux exploiter le domaine minier national. Le remaniement ministériel effectué par le président Tebboune obéit en quelque sorte à cette nécessité de doter le secteur des mines et des industries minières de toute l'autorité de décision et de planification des activités principales et connexes du secteur. Car il s'agit en réalité de la stratégie décidée par le président de la République pour faire du secteur minier un levier stratégique du développement économique durable, à travers la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et l'amélioration de la diversification de l'économie nationale. Fait important à rappeler : l'Algérie possède des réserves minières importantes, de nature à assurer à l'économie nationale des recettes d'exportation hors hydrocarbures de plus de dix milliards de dollars annuellement sur au moins cinquante ans. E le potentiel est là avec notamment les plus importantes réserves d'or d'Afrique, avec des gisements prouvés de presque 174 tonnes. Des partenariats avec des investisseurs étrangers, tout en laissant la porte ouverte aux investisseurs nationaux et aux petits investisseurs locaux sont en train d'être mis en place pour l'exploitation de ces réserves dont la valeur est estimée à plus de 10 milliards de dollars. Dans le même registre, il y a la mine de zinc-plomb de Oued Amizour, considérée comme un gisement majeur, et classée 12e en termes de réserves à l'échelle mondiale. En outre, l'Algérie figure parmi les dix premiers pays dans le monde en matière de réserves de phosphate, estimées à plus de 3 milliards de tonnes, situées dans l'Est du pays, dont la plupart se trouvent dans la mine de Bled El Hadba avec près de 1,2 milliard de tonne pouvant être exploitées pendant plus de 80 ans, selon une responsable centrale à Sonatrach. Cerise sur le gâteau, le Hoggar recèle des gisements estimés importants de terres rares, tels que le Lithium, le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantalum, selon une étude réalisée par une équipe de travail algéro-chinoise. L'exploitation rationnelle et industrielle de ces minerais a ainsi nécessité autant la mise en place d'un ministère dédié, qu'une politique minière avant-gardiste pour replacer l'Algérie dans le peloton de tête quant à l'exploitation, la production et la commercialisation de ses ressources minières, dont le phosphate, le fer et les terres rares.

LE MONDE A LES YEUX RIVÉS SUR ISLAMABAD

Américains et Iraniens en pourparlers pour tenter de sortir de l'impasse

Dans la capitale pakistanaise placée au cœur d'un dispositif diplomatique discret, les délégations américaine et iranienne ont entamé, samedi, leurs premières discussions en vue de mettre un terme à un conflit qui dure désormais depuis plus de six semaines.

PAR NASSIM TERKI

En coulisses, Islamabad joue un rôle d'intermédiaire actif, assumant à la fois les fonctions de facilitateur et de canal de communication entre deux puissances qui continuent de s'observer avec défiance.

Aucune rencontre directe n'avait été programmée dans un premier temps. Les équipes avancées des deux camps ont d'abord multiplié les échanges indirects, avant l'ouverture attendue de discussions en face-à-face.

Côté iranien, la délégation est conduite par le président du Parlement, Mohammad Baqer Qalibaf, accompagné notamment du ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi. Les États-Unis sont représentés par leur vice-président, JD Vance.

Selon une source pakistanaise proche des négociations, « tout est sur la bonne voie », évoquant notamment la relative désescalade observée au Liban comme un « bon signe » dans un contexte régional encore instable.

Téhéran aborde ces pourparlers en position de résistance assumée. Le nouveau Guide suprême, l'ayatollah Mojtaba Khamenei, a clairement fixé le cadre, l'Iran entend obtenir répara-

tion pour les destructions subies, la levée des sanctions, reconnaissance de son autorité sur le détroit d'Ormuz (incluant la perception de droits de transit) et maintien de ses alliances régionales. En face, les États-Unis conditionnent tout accord à un strict encadrement du programme nucléaire iranien, exigeant notamment la limitation de l'enrichissement d'uranium, la remise de stocks existants et l'abandon du programme balistique.

Dans les faits, la République islamique maintient ses principales capacités stratégiques. Ni son programme balistique, ni ses dispositifs de drones n'ont été démantelés. Sur le plan interne, le pouvoir conserve une stabilité notable en dépit des frappes et des pressions internationales. Les objectifs affichés par Washington (démantèlement du programme nucléaire, affaiblissement des capacités militaires et changement de régime) apparaissent aujourd'hui hors de portée.

Le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, y reste fortement perturbé, tombé à moins de 10% de son niveau habituel. Seuls quelques navires, essentiellement iraniens, ont été autorisés à circuler ces derniers jours, dont un superpétrolier capable de transporter jusqu'à deux millions de barils. Téhéran impose des autorisa-

tions de passage et, selon plusieurs sources, des frais de transit. Une pratique rejetée par Donald Trump, qui accuse l'Iran de « faire un très mauvais travail » en laissant circuler le pétrole en contradiction avec ses attentes.

Au-delà du Golfe, le théâtre libanais continue de peser lourdement sur les discussions. Malgré le cessez-le-feu en vigueur entre Washington et Téhéran dans la région du Golfe, les frappes israéliennes contre le Hezbollah se poursuivent dans le sud du Liban.

Pour l'Iran et le Pakistan, la trêve devait s'étendre à l'ensemble du « front de la résistance ». Une interprétation rejetée par les États-Unis et Israël, qui considère le Liban comme un dossier distinct. Washington a d'ores et déjà annoncé l'ouverture de pourparlers séparés avec Beyrouth, tandis que le Premier ministre israélien a confirmé la poursuite des opérations militaires.

Abbas Araghchi affirme que son pays aborde les discussions avec une « profonde méfiance » à l'égard des États-Unis, tout en avertissant que Téhéran « ripostera en cas d'attaque ».

Le premier vice-président iranien, Mohammad Reza Aref, pose lui aussi ses conditions : un accord ne pourra voir le jour que si Washington agit



dans l'intérêt de « l'Amérique d'abord ». À l'inverse, « aucun accord ne sera possible si nous sommes confrontés à des représentants d'Israël First ». Et de prévenir : une reprise de la guerre « entraînerait des conséquences encore plus graves pour le monde ».

Dans ce contexte, le Pakistan tente de maintenir un équilibre délicat. Le ministre des Affaires étrangères Mohammad Ishaq Dar a appelé les deux parties à participer « de manière constructive » aux discussions, réaffirmant « la volonté du Pakistan de continuer à faciliter les efforts [...] pour parvenir à une solution durable ». Le Premier ministre Shehbaz

Sharif, après avoir rencontré JD Vance, s'est entretenu avec la délégation iranienne. Il a salué « l'engagement de l'Iran dans les pourparlers d'Islamabad » et insisté sur « la ferme volonté du Pakistan de continuer à jouer son rôle de médiateur afin de contribuer à créer une dynamique permettant d'aboutir à des résultats concrets ».

À ce stade, les discussions entamées à Islamabad semblent davantage destinées à encadrer un rapport de force qu'à sceller une paix immédiate. Les positions restent profondément divergentes, et la multiplication des fronts (du Golfe au Liban) complexifie toute avancée rapide. ■

Elle défend activement sa candidature

L'Algérie en campagne pour la présidence du Parlement panafricain

PAR BOUALEM B.

Une délégation parlementaire effectuera à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au 23 de ce mois une visite en Tunisie et en Mauritanie pour défendre la candidature de l'Algérie à la tête du Parlement panafricain (PAP). Durant ces dix jours, cette mission des deux chambres du Parlement va user d'une offensive diplomatique déterminée pour conquérir un poste continental que l'Algérie n'a jamais occupé depuis la création de cette institution en 2004. Composée de la députée

Behdja Lammali, présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des sciences et de la technologie au PAP, et du député Mohammed Segres, membre de la Commission du règlement, des privilèges et de la discipline, la délégation aura des entretiens de haut niveau avec trois personnalités clés, à savoir : Imed Derbali, président du Conseil national des régions et des districts de Tunisie, Ibrahim Bouderbala, président de l'Assemblée des représentants du peuple tunisien, et Mohamed Bamba

Meguett, président de l'Assemblée nationale mauritanienne. Cette visite intervient quelques jours seulement après qu'Ibrahim Boughali, le président de l'Assemblée populaire nationale, a officiellement annoncé la candidature de Fateh Boutbig. Ce dernier, membre du Conseil de la Nation, est également à la tête du parti Front El Moustakbal. L'Algérie entre ainsi en lice face à des candidats égyptien et libyen pour succéder au Zimbabween Chief Fortune Charumbira. L'élection se déroulera en deux temps. Une première phase de sélection entre

les trois prétendants avant la fin du mois d'avril, suivie d'une validation finale par le Conseil du PAP. Pour l'Algérie, l'enjeu va au-delà de la simple question de prestige. Il s'agit de marquer enfin une présence de premier plan au sein des institutions africaines et de consolider son rôle comme acteur influent sur la scène continentale. Cette démarche reflète une volonté claire de peser davantage sur les débats qui engagent l'avenir de l'Afrique. Dans un contexte où le continent cherche à affirmer sa voix sur la scène internationale, l'accession de l'Algérie à

la présidence du Parlement panafricain constituerait un signal fort de son engagement renouvelé et de sa détermination à contribuer activement à la construction d'une Afrique plus unie et plus souveraine. La réussite de cette candidature dépendra en grande partie de la capacité de notre diplomatie parlementaire à convaincre ses homologues africains que l'Algérie, par son expérience, sa stabilité et son poids régional, est la mieux placée pour présider aux destinées de cette assemblée continentale dans les années à venir.

EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les partis politiques se mobilisent

PAR M KA

En prévision des élections législatives, des partis politiques ont animé hier des meetings populaires et rencontres de militants dans différentes wilayas. A Saïda, le SG du RND a supervisé une rencontre avec les militants du parti, au cours de laquelle il a mis en avant l'importance des prochaines élections législatives et d'une forte participation à cette échéance électorale. Il a précisé que les législatives du 2 juillet prochain constitueront « une étape historique marquante et importante, compte tenu de l'arsenal juridique récemment adopté par les deux chambres du Parlement ». Il a ajouté que « la révision technique de la Constitution, qui a confié l'organisation logistique des élections au

ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a permis à l'Autorité nationale indépendante des élections de se consacrer pleinement à la supervision et à l'organisation du scrutin en toute transparence et intégrité. Les prochaines élections législatives, poursuit M. Bouden, seront « fondées sur des bases et des règles juridiques solides, ce qui nous met en confiance pour y participer sereinement ». M. Bouden a enfin salué la démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant « l'élargissement du champ de consultation avec les partis politiques, afin de préparer l'arsenal juridique relatif aux élections ».

De son côté, le SG du Front de Libération Nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a affirmé à partir de

Ksar Chellala que son parti est fin prêt pour les prochaines échéances électorales. « Le FLN est en état de mobilisation totale. Nous avons entamé une préparation sérieuse et organisée pour les prochaines échéances selon une vision claire et des mécanismes précis », a-t-il dit. M. Benbarek a indiqué que son parti aspire, à travers les prochaines échéances électorales, à « présenter des listes de qualité reflétant la compétence, l'intégrité et l'engagement », précisant que celles-ci regrouperont « l'élite des enfants de l'Algérie, parmi les jeunes, les femmes et les compétences scientifiques et professionnelles ». Le parti s'attelle également à « élaborer un programme électoral ambitieux et réalisable, s'appuyant sur le programme du président de la Républi-

que et répondant aux aspirations des citoyens au niveau local ». Pour le SG du FLN, « la politique n'est pas une lutte pour des postes ou des intérêts étroits. C'est une responsabilité éthique, un message noble et un service rendu au peuple et à l'intérêt général. Nous devons toujours porter en nous les valeurs de notre glorieuse Révolution : la loyauté, le sacrifice, la discipline, la fidélité et l'unité. Ce sont ces valeurs qui ont façonné l'Algérie, et ce sont elles qui la protégeront ».

Pour sa part, le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a estimé que les prochaines législatives constituent une échéance nationale par excellence, visant à sécuriser la souveraineté et servant d'outil pour consolider l'édifice de « l'Algérie nouvelle ». Au siège de son parti à

Alger, M. Bengrina a affirmé que la participation électorale « n'est pas une simple quête de sièges représentatifs, mais un acte de fidélité à un devoir national, à travers lequel le citoyen exerce sa souveraineté en choisissant ses représentants ». Au sein du mouvement, « nous considérons les élections comme une responsabilité historique et un outil pour consolider l'édifice de l'Algérie nouvelle. Nous sommes convaincus que la participation électorale, particulièrement lorsqu'elle est massive, constitue un acte national qui prémunit l'État contre les dangers », a-t-il dit. Pour M. Bengrina, « le succès du processus électoral est la meilleure garantie pour protéger l'Algérie des ingérences et pour transformer le pluralisme en un facteur de force plutôt que de faiblesse ». ■

EDUCATION NATIONALE

Une plateforme numérique pour le suivi des absences des élèves

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement de la plateforme numérique intégrée. Ce dispositif inclut la gestion numérique des absences des élèves, avec une notification immédiate envoyée au parent via son compte sur l'Espace Parents, dès que l'absence de son enfant est enregistrée. Il permet d'extraire tous les documents nécessaires en un clic – des avis d'absence et mises en demeure jusqu'aux rapports quotidiens faisant ainsi de l'Espace Parents un portail complet sur le parcours scolaire et les services à distance.

PAR MERIEM K

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a présidé, hier au pôle scientifique et technologique «Chahid Abdelhafid-Ihaddaden de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de distinction des lauréats de la première édition du Concours national de l'innovation scolaire. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, ainsi que de représentants de plusieurs institutions et instances officielles et nationales.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de l'Éducation nationale a précisé que ce concours, organisé sous le thème « L'innovation dans le domaine de la robotique », concrétise « les efforts déployés pour parrainer et développer les compétences des élèves, tout en leur ouvrant de larges horizons pour participer à l'édification d'une société du savoir prospère ». Il a, par ailleurs, indiqué que le nombre de projets participant à cette édition a atteint « 742 projets, dont 132 issus du cycle primaire, 382 de l'enseignement moyen et 228 de l'enseignement secondaire ». Il a également souligné que ce concours constitue « une étape avancée vers le renforcement de la culture de l'innovation au sein des écoles, encourageant les

élèves à dépasser les solutions conventionnelles pour explorer des horizons scientifiques et technologiques plus vastes ». Cette initiative vise également à « transformer les idées en solutions concrètes au service de la société et de l'économie nationale ».

À cette occasion, M. Saadaoui a affirmé que le secteur œuvre, en coordination avec l'ensemble des acteurs, à « accompagner les projets d'excellence et à leur ouvrir les portes des incubateurs, tout en encourageant la création de clubs scientifiques, de robotique et d'intelligence artificielle dans les établissements scolaires ». Ces derniers sont actuellement au nombre de 12 574 clubs, dont 95 dédiés à la robotique et 99 à l'intelligence artificielle.

De son côté, le coordinateur de la commission nationale d'évaluation du prix, Menihi Hocine, a souligné que le concours a reposé sur « un processus d'évaluation par étapes ». Celui-ci a débuté via des commissions de wilaya spécialisées, chargées d'étudier et de sélectionner les projets au niveau local, avant de soumettre les travaux qualifiés à la commission nationale.

Pour rappel, les premiers prix des trois cycles d'enseignement ont été décernés respectivement à Zaga Mohamed Islam pour son projet de fauteuil roulant intelligent (cycle primaire), à Meziani Saïf El Islam pour son projet de main artificielle (enseignement moyen), ainsi qu'à un groupe d'élèves composé de Zakaria



Abdeldaiem, Ahmed Khelifi, Ritaj Layan Djellab, Fatima Hemrat et Chada Boubekour, pour leur projet collectif de robot à bras unique (enseignement secondaire).

« La cérémonie a également été marquée par la distinction des élèves lauréats de la 7e édition des Olympiades de Mathématiques qui s'est tenue récemment en République de Djibouti

Dans un autre volet, le ministre a annoncé que son département a mis en place une plateforme numérique intégrée permettant aux établisse-

ments scolaires d'enregistrer les absences des élèves directement dans une base de données centralisée. Elle permet également, aux parents peuvent à leurs tours via « l'espace Parents » qui leur est dédié de recevoir des notifications instantanées en cas d'absence de leurs enfants, ce qui leur permet de suivre plus facilement la situation scolaire.

Dans le cadre des facilités accordées à la communauté nationale à l'étranger, M. Saadaoui a révélé que les parents peuvent désormais soumettre

les demandes d'inscription par voie numérique pour les élèves venant de l'étranger. « Cela garantit un traitement rapide et transparent de leurs dossiers », a-t-il dit.

Le ministre a ajouté qu'il est désormais possible pour les parents de consulter l'emploi du temps hebdomadaire de leurs enfants. Ce qui les aidera, à ses yeux, à organiser le temps de révision, à suivre les acquis scolaires, tout en ayant accès aux calendriers des compositions trimestrielles de manière anticipée et numérique. ■

MODERNISATION DES PRESTATIONS SANITAIRES

Aït Messaoudène mise sur la numérisation

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a souligné l'importance de la numérisation dans le secteur de la santé, la considérant comme un pilier essentiel pour la modernisation des services et l'amélioration de leur qualité, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Santé.

Lors d'une visite de travail et d'inspection qui l'a conduit à Guelma, M. Aït Messaoudène a appelé à la généralisation des systèmes numériques dans la gestion des établissements de santé, afin de faciliter le suivi des patients et garantir la rapidité de l'échange d'informations entre les différentes structures sanitaires. « Cela contribuera à accroître l'efficacité des performances et à améliorer la qualité de la prise en charge des citoyens. », a-t-il dit.

Accompagné du wali de la wilaya, Samir Chibani, et d'une délégation officielle, le ministre a débuté sa visite par l'inauguration d'un centre d'hémodialyse et d'une unité d'oncologie à Boucheouf. Baptisée du nom du défunt moudjahid Djahel Abdallah, dit « Cherif », cette nouvelle infrastructure représente une avancée majeure pour la santé dans la région. Elle vise à optimiser la prise en charge des patients souffrant d'insuffi-



sance rénale ou de cancer en leur offrant des soins spécialisés de proximité, leur épargnant ainsi de pénibles déplacements.

Le ministre a suivi une présentation détaillée sur la nature des prestations sanitaires fournies par le centre d'hémodialyse et l'unité d'oncologie. « L'exposé a abordé les moyens disponibles, le nombre de lits ainsi que les équipements médicaux modernes mobilisés pour garantir une prise en charge optimale des patients ». Un exposé exhaustif a été présenté sur les ressources humaines mobilisées pour la gestion de ces services. Ce corps médical, composé de spécialistes, d'équipes paramédicales qualifiées et de cadres techni-

ques et administratifs, assure le bon fonctionnement de ces infrastructures vitales. L'accent a d'ailleurs été mis sur l'impératif de la formation continue pour maintenir un haut niveau de performance professionnelle.

Écoulant les préoccupations du personnel médical et paramédical, où une série de questions liées aux conditions de travail ont été soulevées. À cet égard, il a souligné la nécessité de renforcer les capacités des ressources humaines et de fournir un environnement professionnel motivant, permettant aux médecins et aux personnels de santé d'accomplir leurs missions de manière exemplaire. Le ministre a également abor-

dé le dossier des insuffisants rénaux, affirmant que la transplantation rénale demeure la solution idoine pour cette catégorie de patients. Il a, à cet égard, évoqué la création d'un réseau national intégré pour la greffe d'organes, basé sur la coordination entre les différents établissements de santé, afin de permettre l'extension de ce type d'interventions et d'améliorer les perspectives thérapeutiques.

Par ailleurs, le ministre a procédé à la mise en service d'un scanner au niveau du service de radiologie de l'établissement public hospitalier (EPH) Brahmia-Messaoud. À cette occasion, des précisions lui ont été fournies sur l'apport de cet équipement de pointe, essentiel pour affiner les diagnostics et réduire les délais de prise en charge, tout particulièrement dans le cadre des urgences médicales. Le ministre a par ailleurs inspecté le chantier de réhabilitation du même EPH. Après s'être enquis de l'avancement des travaux, il a insisté sur le strict respect des normes techniques et l'accélération de la cadence d'exécution. L'objectif est de livrer rapidement une infrastructure moderne, garantissant un meilleur accueil des patients et un environnement de soins optimal. ■

Accidents de la route 17 morts et 508 blessés en 48 heures

Dix-sept personnes ont trouvé la mort et 508 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Nâama, avec 3 morts et 4 blessés dans deux accidents de la route.

Par ailleurs, un homme âgé de 43 ans est décédé intoxiqué par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur d'une habitation au niveau de la cité El-Kerfa, commune de Semara, daïra d'El Khroub (Constantine), indique le bilan de la Protection civile, relevant que des soins de première urgence ont été prodigués à 12 personnes incommodées par le même gaz à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas. Les éléments de la Protection civile sont, également, intervenus pour l'extinction de 8 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdès, Khenchela, Tizi Ouzou et Bordj Bou-Arridj, relève la Protection civile, déplorant, toutefois, le décès d'un nourrisson d'un an, dans l'incendie enregistré à Tizi Ouzou.

AVEC UNE PART DE MARCHÉ SUPÉRIEURE À 30 %

L'Algérie deuxième fournisseur de gaz de l'Espagne en mars

L'Algérie a consolidé, en mars, sa position parmi les principaux fournisseurs de gaz de l'Espagne, en livrant au marché espagnol 11 373 gigawattheures (GWh), soit 30,2 % des approvisionnements totaux, la plaçant ainsi en deuxième position derrière les États-Unis selon le quotidien espagnol La Razón.



FATIHA AMALOU.

Le journal explique qu'au cours du même mois, l'Algérie, conjointement avec les États-Unis, a fourni environ 62 % des importations totales de gaz de l'Espagne.

Les livraisons américaines ont atteint 11 938 GWh, soit 31,7 %, témoignant de la dépendance persistante de Madrid à l'égard de ces deux fournisseurs majeurs. «La Razón» ajoute que l'Algérie a maintenu son rôle de fournisseur stratégique au premier trimestre 2026, avec une part de marché de 29,6 % dans les approvision-

nements totaux, contre 36,6 % pour les États-Unis et 18,1 % pour la Russie, ce qui indique la stabilité des flux de gaz algériens au sein du mix énergétique espagnol. En revanche, le gaz naturel liquéfié (GNL) russe a connu une hausse significative en mars, atteignant 9 807 gigawattheures (GWh), soit 26,1 % du total. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis mai 2023, plaçant la Russie au troisième rang mondial, malgré les restrictions européennes visant à réduire progressivement la dépendance à l'égard de Moscou d'ici 2027. Le journal a noté que l'Espagne a continué de diversifier ses sources d'approvisionnement, important du gaz de dix pays, dont le Nigeria, l'Angola et le Congo. Parallèlement, les approvisionnements du Moyen-Orient étaient absents de la liste des fournisseurs, malgré l'importance de cette région sur le marché mondial de l'énergie. Concernant la demande, la consommation de gaz en Espagne a légèrement augmenté de 1,3 % en mars, sous l'effet d'une forte hausse de 46,8 % de la demande de gaz utilisé pour la production d'électricité, tandis que la demande industrielle et résidentielle a diminué de 9,3 %. La même source a également souligné que le système gazier espagnol maintient un niveau opérationnel confortable, avec un stockage souterrain à environ 60 % et une capacité des usines de regazéification à environ 65 %, parallèlement à une augmentation de 2,8 % des exportations de gaz, renforçant le rôle du pays en tant que plaque tournante de la redistribution de l'énergie en Europe.

EXPLOITATION D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'ARPCE LANCE UNE ADJUDICATION PAR APPEL À LA CONCURRENCE

L'autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) lance une adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi de deux (02) licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellites en orbite non géostationnaire «NGSO» et de fourniture de services y afférents. «Conformément aux dispositions de la loi n°18-04 du 10 mai 2018 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques et du décret exécutif n°01-124 du 09 mai 2001 portant définition de la procédure applicable à l'adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi des licences en matière de télécommunications et en application de l'arrêté du 06 avril 2026 fixant la date de lancement de l'adjudication par appel à la concurrence

pour l'octroi de licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques ouverts au public par satellites en orbite non géostationnaire < NGSO > et la fourniture de services y afférents, l'autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (« ARPCE ») lance une adjudication par appel à la concurrence pour l'octroi de deux (02) licences d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellites en orbite non géostationnaire « NGSO » et de fourniture de services y afférents», indique l'ARPCE dans un communiqué.

Cet appel à la concurrence est destiné aux Titulaires de Licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau de communications électroniques ouvert au public par satellite de Type

VSAT en Algérie et aux opérateurs de communications électroniques ayant une constellation satellitaire en orbite non géostationnaire NGSO à couverture mondiale.

Les candidats intéressés peuvent retirer le Dossier d'Appel à la Concurrence (DAC), auprès de l'Autorité de régulation.

« Le retrait du DAC est subordonné à la présentation de justificatifs de paiement, d'un montant d'un million de dinars (1 000 000,00 DA), par virement au compte de l'ARPCE, Banque CPA, agence d'Hussein Dey, n°004 00118 40 10004695 40 et d'un mandat indiquant notamment le nom, prénoms et coordonnées de la personne chargée du retrait du DAC et de la personne désignée à recevoir toute communication émise par l'ARPCE», précise l'ARPCE.

F.A.

F.A.

Energie solaire CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ESSAI DES ÉQUIPEMENTS DE CONVERSION THERMODYNAMIQUE

Le centre de développement des énergies renouvelables (CDER) annonce la parution d'un arrêté ministériel portant sur la création d'une plateforme technologique d'essai des équipements de conversion thermodynamique de l'énergie solaire implantée au niveau du siège du CDER à Bouzareah. Cette plateforme technologique vise, selon le CDER, à renforcer les capacités nationales en recherche, développement et innovation dans le domaine des énergies renouvelables, offrir un cadre structuré pour les tests, la validation et la certification des équipements solaires thermodynamiques, favoriser le transfert technologique et l'industrialisation des solutions innovantes et assurer un accompagnement technique aux producteurs nationaux d'équipements solaires, en vue d'optimiser la qualité et la performance de leurs produits. Cette plateforme constitue une étape stratégique pour le développement de la filière solaire thermodynamique et la promotion des technologies propres, et représente la concrétisation de plusieurs années de travail et d'efforts soutenus. Une plateforme technologique d'essai pour la conversion thermodynamique solaire (CSP) est cruciale pour renforcer la R&D, valider les performances des équipements (capteurs, stockage, miroirs) et accélérer l'innovation nationale. Elle permet d'optimiser le rendement des centrales à concentration, garantissant l'efficacité énergétique. Elle permet de tester les composants dans des conditions réelles pour assurer leur fiabilité et leur efficacité avant déploiement. Véritable outil d'innovation, elle soutient la recherche nationale sur les technologies de concentration solaire, cruciale pour les zones à fort ensoleillement. La plateforme permet de tester le meilleur degré de concentration, maximisant la conversion de la chaleur en électricité. En développant des solutions locales, ces infrastructures réduisent la dépendance aux technologies importées. La maîtrise de ces technologies est indispensable pour exploiter le potentiel solaire, notamment via la centrale solaire thermique.

F.A.

MAINTENANCE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DANS LES WILAYAS DU SUD

Sonelgaz lance une campagne de sensibilisation

Dans le cadre du programme national proactif lancé par Sonelgaz-Distribution pour améliorer la fiabilité du réseau et garantir la qualité de l'approvisionnement en électricité, l'entreprise a entrepris des campagnes de sensibilisation sur le terrain pour la maintenance et le renforcement des réseaux de distribution dans les wilayas du Sud. «Cette vaste opération est actuellement en cours dans la wilaya de Beni Abbés. L'initiative vise à prévenir les pannes et les interruptions de service grâce à une inspection proactive et

une intervention rapide, assurant ainsi la continuité et la qualité du service public, notamment lors des pics de consommation», indique un communiqué de sonelgaz. L'opération a mobilisé les directions de la distribution, par le biais d'équipes techniques spécialisées, en étroite coordination avec la Direction de la distribution de Beni Abbés. Les directions de Mascara, Béchar et Tindouf ont également participé à cette opération. Une méthodologie standardisée d'inspection et d'intervention a été adoptée, ainsi qu'un calendrier de travail précis et

l'allocation de ressources humaines et matérielles pour garantir une mise en œuvre rapide et efficace et un suivi continu des sites concernés. La campagne s'est concentrée sur une série d'interventions sur les réseaux moyenne et basse tension, incluant l'inspection des lignes, la surveillance des composants du réseau et la correction des faiblesses affectant la qualité de l'approvisionnement en électricité. Elle comprend également l'inspection des transformateurs électriques et la réalisation de travaux de maintenance ou de renforcement selon les be-

soins. La campagne cible les zones sensibles, éloignées et isolées, ainsi que les zones à forte densité d'exploitation, afin de minimiser les risques de coupures de courant. «Grâce à la coordination et à l'assistance sur site, de nombreux réseaux moyenne et basse tension ont été inspectés et entretenus dans plusieurs communes, en fonction des priorités techniques et de la nature des travaux requis», précise Sonelgaz. précise Sonelgaz.

F.A.

IL ÉLARGIT LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION

Le CREA renforce son alliance avec les entreprises espagnoles

Le Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA) a tenu hier une réunion de travail avec la secrétaire d'État espagnole au Commerce, Amparo López, en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Espagne.



FATIHA A.

Cette réunion fait suite à la signature, la veille, d'un mémorandum d'accord entre le CREA et la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE). Kamel Moula, président du CREA, s'est félicité de cette réunion, qui souligne l'engagement commun à renforcer la coopération économique bilatérale et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat entre les entreprises algériennes et espagnoles.

Plusieurs résultats concrets ont été obtenus, notamment l'organisation prévue d'un Forum économique algéro-espagnol à Madrid et la création d'un Conseil bilatéral des entreprises.

Ces initiatives visent à structurer les échanges commerciaux et à soutenir le développement de partenariats entre les entreprises des deux pays.

Les discussions ont également permis d'identifier plusieurs secteurs prioritaires de coopération, dont l'énergie, l'eau, les infrastructures et l'agroalimentaire. Cette coopération sera guidée par une approche axée sur l'intégration, la création de richesse et la création d'emplois. Dans ce contexte, les échanges ont mis l'accent sur le développement de projets de production industrielle conjoints. Les deux parties ont également évoqué la création de conditions favorables à l'augmentation du nombre d'investissements d'entreprises espagnoles en Algérie, notamment dans les secteurs à forte

intensité énergétique.

Elles ont par ailleurs souligné le rôle stratégique de l'Algérie comme porte d'entrée vers les marchés régionaux et voisins, offrant de larges perspectives de développement aux entreprises participant à cette dynamique de coopération.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Traité d'amitié algéro-espagnol, toujours en vigueur, et témoigne d'un engagement commun à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Par cette mesure, le Conseil du renouveau économique réaffirme son engagement à soutenir le développement de partenariats économiques structurels contribuant à la diversification de l'économie nationale.

Diversification économique

De nouveaux projets d'investissement lancés à Ouargla

L'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) a annoncé, hier, que plusieurs nouveaux projets d'investissement, enregistrés auprès de son Guichet Unique, ont été lancés dans la wilaya de Ouargla. Cette initiative s'inscrit dans un objectif de dynamiser les investissements productifs et à stimuler l'activité économique locale, favorisant ainsi la diversification économique et les chaînes de production.

«La cérémonie de lancement s'est déroulée hier sous la supervision du wali de Ouargla, Abdelghani Filali, et en présence des autorités locales ainsi que du directeur du Guichet Unique décentralisé de la wilaya, Mouad Mohamed El Mounsef. Elle témoigne de la volonté d'accélérer la mise en œuvre des investissements et de renforcer l'attractivité économique

de la wilaya», a indiqué hier l'AAPI dans sa page officielle facebook.

Dans la zone industrielle Hassi Ben Abdallah, parmi les nouveaux projets figure la construction d'entrepôts frigorifiques d'une capacité allant jusqu'à 20 000 mètres cubes. Ce projet vise à soutenir les chaînes de stockage et de distribution, notamment pour les produits agricoles et alimentaires, contribuant ainsi à améliorer leur conservation et à garantir un approvisionnement stable du marché.

Le projet devrait créer 200 emplois directs à son achèvement, ce nombre augmentant progressivement jusqu'à 500. Un autre projet d'investissement, axé sur la première étape de transformation des matières plastiques, a également été lancé au sein de la même zone industrielle, dans le cadre des efforts de diversification de l'activité industrielle et de renforcement du tissu industriel local.

Dans la zone logistique de la nouvelle ville de Hassi Messaoud, de nouveaux projets ont touché plusieurs secteurs industriels, notamment la fabrication de produits en béton, la réalisation de logements adaptés au désert et de bâtiments métalliques préfabriqués, la construction d'un complexe de stockage et de réfrigération, une usine textile de confection et la fabrication de matériaux de construction en plastique.

«Ces projets devraient contribuer à renforcer les capacités de production de la wilaya et des régions voisines, compte tenu de leurs climats spécifiques, en soutenant la sécurité alimentaire, en développant les chaînes de valeur et en créant de nouveaux emplois dans différents secteurs d'activité, établissant ainsi un tissu industriel local plus diversifié et intégré», précise l'AAPI.

F.A.

AHK Algérie

Intense activités en ce mois d'avril

La Chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie, AHK Algérie, annonce l'organisation de plusieurs événements et formations, en Algérie et en Allemagne. Ainsi et en collaboration avec la GIZ Algeria et Messe Muenchen - IFAT, l'AHK Algérie organise une conférence spécialisée autour du thème : « Économie circulaire, levier de transition industrielle : transformation stratégique et compétitivité durable » et ce, le 20 avril 2026.

Dans un contexte de profonde transformation des modèles économiques et industriels, cet événement réunira décideurs publics, industriels, experts et acteurs de la coopération internationale autour d'un objectif commun : accélérer la transition vers une industrie plus durable, résiliente et compétitive en Algérie.

Au programme des panels d'experts interviendront sur les enjeux de la transition industrielle circulaire, des retours d'expérience d'entreprises engagées dans des démarches durables, focus sur l'accompagnement des PME à travers des initiatives concrètes, une présentation d'outils et méthodologies innovantes, notamment l'approche CIRCO et des sessions d'échanges et opportunités de networking avec des acteurs clés.

Cette conférence ambitionne de faire émerger des solutions concrètes et de renforcer les synergies entre les différents acteurs de l'écosystème industriel.

Par ailleurs, l'AHK Algérie organise le déplacement d'une délégation exclusive à l'occasion du salon IFAT du 04 au 07 mai 2026 à Munich, Allemagne.

C'est un grand salon mondial consacré aux technologies de l'eau, du traitement des eaux, des déchets et des matières premières. Depuis plus de 50 ans, IFAT réunit les décideurs et acteurs clés du secteur pour façonner l'avenir de l'industrie environnementale à l'échelle internationale.

L'objectif étant de découvrir les dernières innovations et tendances industrielles, identifier de nouvelles opportunités de partenariats internationaux, renforcer la compétitivité et la visibilité de votre entreprise et bénéficier d'un accompagnement personnalisé avant, pendant et après le salon.

Aussi, l'AHK Algérie organise une formation intensive de 4 jours sur les « Moyens de paiement à l'international, contexte réglementaire et procédures douanières » et ce du 20 au 23 avril 2026. Dans un contexte international marqué par des réglementations strictes, des risques financiers élevés et des exigences douanières complexes, la maîtrise des opérations d'import/export est un atout stratégique pour toute entreprise.

Les objectifs de la formation concernent à identifier les risques liés aux transactions internationales, comprendre les mécanismes et risques des moyens de paiement à l'international, maîtriser les exigences réglementaires et les règles de la CCI (RUU 600, RUE 522, PBIS), savoir rédiger un crédit documentaire et choisir un incoterm adapté, négocier efficacement en connaissance des risques et maîtriser les procédures douanières pour éviter tout blocage administratif.

La formation est destinée aux responsables financiers, chargés des relations bancaires, responsables import/export, procurement, et toute personne impliquée dans les opérations internationales.

F.A.

DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE RAPIDE DOUAOUA-BOU ISMAÏL À TIPASA

Lancement des travaux de modernisation

Procédant au lancement de ces travaux dans le cadre d'une visite d'inspection de projets de développement, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, a insisté sur le respect et la réduction des délais de réalisation, tout en veillant à la qualité, avec une livraison fixée au plus tard au 5 juillet prochain.

Les travaux de modernisation du dédoublement de la voie rapide reliant Douaoua à Bou Ismaïl (wilaya de Tipasa) ont été lancés, jeudi, à partir de la limite de la wilaya d'Alger, en vue de réhabiliter cet axe stratégique.

Ce projet de réhabilitation prévoit la remise à niveau et l'élargissement de la chaussée avec la réalisation d'une troisième voie d'urgence et d'une bande d'arrêt, afin d'améliorer la fluidité du trafic sur cette voie, estimé à une moyenne de 20.000 véhicules/jour en période normale et jusqu'à 40.000/jour en saison estivale, selon la direction des travaux public (DTP). Cette opération, dotée d'une enveloppe de près de deux (2) milliards de DA, sur un linéaire de 10 km (aller-retour), porte également sur l'aménagement d'un terre-plein central, l'installation de l'éclairage public, l'extension de certaines infrastructures, ainsi que la modernisation des échangeurs de Bou Ismaïl, Fouka et Douaoua, en plus de la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales pour prévenir les inondations, selon la même source.

Procédant au lancement de ces travaux dans le cadre d'une visite d'inspection de projets de développement, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, a insisté sur le respect et la réduction des délais de réalisation, tout en veillant à la qualité, avec une livraison fixée au plus tard au 5 juillet prochain. Il a également souligné l'importance de veiller à la sécurité sur le chantier, afin de protéger à la fois les travailleurs et les usagers de la route, tout en ap-



pelant à approfondir les études concernant certains points noirs, notamment les sorties de Douaoua, de la cité des 2.000 logements AADL et le tunnel de Bou Ismaïl, où les accidents sont fréquents. Par ailleurs, la visite a été marquée par le lancement des travaux de réhabilitation de la route nationale RN11 entre Douaoua et Bou Ismaïl, visant à améliorer la fluidité du trafic et à réduire les accidents. Le

wali a donné les mêmes instructions concernant les délais (avant juillet) et la qualité des travaux. Ce projet, doté d'une enveloppe de 839 millions de DA, nécessite une coordination avec les services techniques, notamment pour les réseaux d'évacuation des eaux pluviales, la lutte contre les inondations et l'éclairage public, tout en veillant à l'aménagement paysager, a, encore, souligné le wali.

MILA

Une prévision de récolte de plus de 1,5 million de quintaux d'ail

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mila prévoit une production de plus de 1,5 million de quintaux d'ail au titre de la saison agricole en cours 2025-2026, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction. Le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique, Mohamed Bengouitene a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette plante potagère vivace est cultivée, cette saison, sur une superficie de l'ordre de 2.900 hectares dans

plusieurs communes du sud de la wilaya. «Compte tenu de la maîtrise, par les agriculteurs de la wilaya, de l'itinéraire technique de la production de ce produit, de l'abondance des ressources en eau, en particulier dans les communes couvertes par le périmètre irrigué de Teleghma, ainsi que des conditions climatiques favorables, la production prévue cette saison devrait être atteinte aisément», a affirmé le même responsable. L'essentiel de l'ail produit approvisionnera les différents marchés de

fruits et légumes de plusieurs wilayas du pays, «ce qui conduira à une baisse du prix de ce produit très demandé», selon M. Bengouitene qui a fait savoir qu'une partie sera stockée dans le cadre du programme de régulation des produits agricoles de large consommation, supervisé par l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), pour être réintroduite sur les marchés de manière régulière, garantissant ainsi la disponibilité de ce produit tout au long de l'année et à des prix accessibles.

Mostaganem

Localisation d'un programme d'habitat de 343 logements à Mazagran

Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé de localiser un programme de 343 logements au niveau du Chemin des Crêtes, dans la commune de Mazagran, selon un communiqué des services de la wilaya diffusé jeudi. Cette décision a été prise lors d'une réunion présidée par le wali, Ahmed Boudouh, consacrée à l'étude de la localisation de plusieurs projets de logements dans la commune de Mazagran, ainsi qu'à l'identification de nouvelles assiettes foncières destinées à accueillir d'autres programmes, notamment dans le cadre de la formule «AADL 3». Dans ce cadre, il a été retenu la création d'un pôle urbain secon-

daire au Chemin des Crêtes, destiné à la réalisation de 343 logements en formule promotionnelle aidée (LPA). Ce programme comprend 180 logements LPA répartis sur deux projets, en plus de 25 logements non réalisés dans le cadre de programmes précédents, destinés au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le pôle urbain prévoit également la réalisation de 127 logements au profit du secteur de la santé, ainsi que 11 logements destinés au secteur des douanes, selon la même source. Par ailleurs, les autorités locales ont donné des instructions pour accélérer les procédures de localisation, en veillant à lever les contraintes juridiques et administratives

liées au foncier. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à relancer les projets de logements en suspens, à réduire la pression sur le secteur et à répondre à la demande des citoyens, notamment en matière de logements promotionnels aidés. Le wali a, en outre, insisté sur la nécessité d'adopter une gestion flexible du foncier urbain, afin d'optimiser son exploitation et d'accélérer le rythme de réalisation des projets. Enfin, des instructions ont été données pour poursuivre la recherche de nouvelles assiettes foncières en vue d'accueillir des programmes supplémentaires relevant de la formule «AADL 3», a-t-on encore souligné.

OUARGLA

Lancement d'un projet de polyclinique au nouveau pôle urbain d'El-Bakrat

Un projet de polyclinique de proximité a été lancé en réalisation au niveau du nouveau pôle urbain d'El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida (Ouargla), dans le but de rapprocher les structures de santé du citoyen, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Visant l'amélioration des prestations sanitaires, cette structure sera dotée de services médicaux, dont la maternité, la médecine générale, une unité de dépistage, un laboratoire, un service de radiologie et une pharmacie, a précisé le DSP, Dr. Ahmed Sengari. Le même responsable a fait état, par ailleurs, de la réouverture du service de maternité rurale au niveau de la polyclinique de la commune de N'goussa, qui a été rénovée et dotée d'une unité de suivi et d'observation de la santé Mère-Enfant, en vue d'assurer une bonne prise en charge des grossesses et des nouveaux nés. Le DSP a relevé aussi la poursuite des actions de réhabilitation d'autres structures de santé dans différentes communes de la wilaya, notamment en matière de renforcement des structures, l'entretien et l'équipement des unités médicales pour offrir les meilleures prestations de santé et alléger la pression sur les établissements hospitaliers. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué, lors de sa récente inspection de ces projets, que leurs travaux sont régulièrement suivis par les organismes concernés, mettant l'accent, à ce titre, sur le respect des délais et des normes techniques de réalisation. Ces projets font partie d'une série d'opérations en cours de concrétisation à travers la wilaya, à l'instar du projet de centre hospitalo-universitaire CHU-400 lits dans la zone d'activités et de l'hôpital 60 lits dans la commune de Rouissat, inscrits dans le cadre d'un ambitieux programme de développement du système de santé accompagnant l'extension urbaine que connaît la wilaya.

BATNA

Lancement des travaux de réaménagement du centre culturel islamique

Le coup d'envoi a été donné jeudi aux travaux de réaménagement du centre culturel islamique cheikh Mohamed-Tahar-Rouabah du centre-ville de Batna. Selon les explications données sur site au wali, Riadh Benahmed qui a supervisé l'opération dans le cadre d'une tournée d'inspection dans la ville de Batna, plus de 12,5 millions DA ont été dégagés du budget de la wilaya pour la prise en charge de certains travaux intérieurs de cet équipement fermé depuis 2016 après la détérioration de certaines de ses parties. Le wali a insisté à l'occasion sur le nécessaire respect des normes techniques et des délais fixés à trois mois pour la réception de cet équipement au cours de l'été 2026 en vue de sa réouverture dès la prochaine rentrée sociale. Le chef de l'exécutif local a ensuite inspecté les travaux de réhabilitation de nombre de jardins publics du centre-ville dont le jardin 8 mai 1945 en face du théâtre régional et a fait état d'une étude en cours pour la création d'un nouvel espace vert dans cette ville. La tournée du wali a également donné lieu à l'inspection du tracé de la route à réaliser entre la cité frères chouhada Lombarkia à la cité Bouzourane sur 1,4 km, un projet en cours d'étude dans le cadre des efforts visant à désengorger la circulation automobile au centre-ville et à ses entrées principales.

Maladie de parkinson

Comment protéger le cerveau ?

La maladie de Parkinson représente une pathologie neurodégénérative complexe, en forte progression mondiale, avec un impact médical, social et économique majeur. La célébration de la journée mondiale de lutte contre la maladie de Parkinson, le 11 avril, est l'occasion de mettre l'accent sur la prévention, la sensibilisation et l'innovation thérapeutique face à une maladie en constante progression à l'échelle mondiale et dont l'impact humain et sociétal ne cesse de croître.



PAR AMEL B

Li La maladie de Parkinson est aujourd'hui la deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente après la maladie d'Alzheimer et constitue un enjeu majeur de santé publique à l'échelle mondiale. Sa prévalence ne cesse d'augmenter avec le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le nombre de personnes atteintes a plus que doublé entre 1990 et 2019, passant d'environ 3 millions à plus de 8,5 millions de cas. Cette progression est principalement attribuée à des facteurs démographiques, mais également à l'urbanisation croissante et à l'exposition accrue à certains facteurs environnementaux tels que les pesticides, les solvants industriels et certains métaux lourds. L'OMS alerte sur le fait que cette tendance devrait se poursuivre dans les prochaines décennies, entraînant une charge sanitaire, sociale et économique de plus en plus lourde pour les systèmes de santé. Sur le plan de la santé publique, la maladie de Parkinson est classée parmi les principales causes de handicap neurologique

dans le monde. L'OMS utilise l'indicateur des années de vie ajustées sur l'incapacité (DALYs) pour mesurer son impact global : entre 2000 et 2019, ces DALYs ont augmenté de plus de 80 %, traduisant non seulement une augmentation du nombre de patients, mais aussi une aggravation de la perte d'autonomie et du handicap associé. La mortalité liée à la maladie progresse également, notamment en raison de complications tardives telles que les infections respiratoires, les chutes, les troubles de la déglutition et l'alitement prolongé. Ainsi, la maladie de Parkinson ne doit pas être considérée uniquement comme un trouble moteur, mais comme une affection neurologique chronique, progressive et multisystémique. En effet, au-delà des symptômes moteurs classiques que sont le tremblement de repos, la rigidité musculaire, l'akinésie et l'instabilité posturale, les symptômes non moteurs occupent une place essentielle et souvent sous-estimée. Ils incluent notamment les troubles du sommeil paradoxal, la constipation chronique, la perte de l'odorat (anosmie), la fatigue persistante, la douleur, ainsi que des troubles psychiatriques tels que la dépression, l'anxiété et l'apathie. À un stade plus avancé, des troubles cognitifs peuvent

apparaître et évoluer vers une démence associée à la maladie de Parkinson. Ces manifestations non motrices peuvent précéder les symptômes moteurs de plusieurs années, voire décennies, ce qui confirme l'existence d'une phase prodromique longue et silencieuse. Sur le plan biologique, la maladie est caractérisée par la dégénérescence progressive des neurones dopaminergiques situés dans la substance noire du mésencéphale, une région essentielle au contrôle des mouvements volontaires. Cette dégénérescence entraîne une diminution progressive de la dopamine dans les circuits nigro-striataux, perturbant l'équilibre moteur. Un élément central de la physiopathologie est l'accumulation anormale d'une protéine appelée alpha-synucléine, qui s'agrège en structures toxiques appelées corps de Lewy. Ces dépôts intracellulaires perturbent les fonctions neuronales, notamment le transport axonal, la fonction mitochondriale et les systèmes de dégradation des protéines, conduisant progressivement à la mort cellulaire. Les causes de cette pathologie sont multifactorielles et résultent d'une interaction complexe entre facteurs génétiques, environnementaux et biologiques. **A.B**

La prévention de la maladie, un défi crucial

Environ 10 à 15 % des cas sont liés à des mutations génétiques identifiées, notamment dans les gènes SNCA, LRRK2, PARKIN et PINK1, tandis que la majorité des cas sont sporadiques. Les facteurs environnementaux incluent l'exposition prolongée aux pesticides, aux herbicides, aux solvants industriels et à certains métaux lourds, avec des associations épidémiologiques de plus en plus documentées. Le vieillissement cérébral constitue également un facteur déterminant, augmentant la vulnérabilité des neurones à divers mécanismes de stress cellulaire. Par ailleurs, des hypothèses récentes suggèrent que la maladie pourrait débiter en dehors du système nerveux central, notamment au niveau du système digestif, avant de se propager au cerveau via le nerf vague, ce qui ouvre de nouvelles perspectives de recherche sur les mécanismes d'initiation de la maladie. Sur le plan thérapeutique, il n'existe actuellement aucun traitement curatif permettant de stopper ou d'inverser la progression de la maladie. La lévodopa demeure le traitement de référence, permettant de compenser le déficit en dopamine et d'améliorer efficacement les symptômes moteurs, mais son efficacité tend à diminuer avec l'évolution de la maladie et peut s'accompagner de complications motrices telles que les fluctua-

tions d'efficacité et les dyskinésies. D'autres traitements sont utilisés, notamment les agonistes dopaminergiques, les inhibiteurs de la monoamine oxydase B (MAO-B), les inhibiteurs de la COMT et, dans les formes avancées, la stimulation cérébrale profonde, qui permet de moduler l'activité de circuits neuronaux spécifiques. Toutefois, ces traitements restent purement symptomatiques et ne modifient pas le cours évolutif de la neurodégénérescence. Dans ce contexte, les avancées de la médecine régénérative suscitent un espoir majeur. Les recherches sur les cellules souches pluripotentes induites (iPS), développées par le chercheur japonais Shinya Yamanaka, prix Nobel de médecine en 2012, représentent une innovation majeure. Ces cellules, obtenues par reprogrammation de cellules adultes, peuvent être différenciées en neurones dopaminergiques et transplantées dans le cerveau afin de remplacer les cellules détruites par la maladie. Le Japon a récemment accordé une autorisation conditionnelle à un traitement expérimental basé sur cette technologie, développé par Sumitomo Pharma, marquant une étape historique dans le domaine des thérapies cellulaires. Les premiers essais cliniques ont montré une bonne tolérance et une amélioration des symptômes moteurs chez certains patients, mais ces résul-

tats restent préliminaires et nécessitent des études à plus grande échelle, randomisées et contrôlées, afin de confirmer leur efficacité et leur sécurité à long terme. Cette avancée ouvre des perspectives importantes pour le traitement des maladies neurodégénératives, mais soulève également des défis majeurs liés au coût élevé, à l'accessibilité, aux risques biologiques potentiels tels que la prolifération cellulaire incontrôlée, ainsi qu'à la standardisation des protocoles de production cellulaire. En parallèle, la prévention reste un axe essentiel, même s'il n'existe pas de méthode permettant d'éviter totalement la maladie. La réduction de l'exposition aux pesticides et aux toxiques environnementaux, la pratique régulière d'une activité physique, une alimentation équilibrée de type méditerranéen riche en antioxydants, ainsi que la stimulation cognitive et sociale semblent contribuer à réduire le risque ou à retarder l'apparition des symptômes. La détection précoce des signes non moteurs comme la perte de l'odorat, les troubles du sommeil ou la constipation constitue également un enjeu important pour améliorer la prise en charge. Enfin, la Journée mondiale de la maladie de Parkinson, célébrée chaque année le 11 avril, est l'occasion de mettre l'accent sur la sensibilisation, la prévention et la recherche scientifique.

Batna

7E ÉDITION DES JOURNÉES PRINTANIÈRES DE PÉDIATRIE

Les travaux de la 7e édition des journées printanières de pédiatrie ont débuté jeudi après-midi à l'auditorium de l'université Batna 1, avec une participation qualitative de spécialistes venus de différentes régions du pays.

L'ouverture de cette manifestation scientifique de deux jours, initiée par le service de pédiatrie du centre hospitalo-universitaire (CHU) « Chahid Benflis Touhami » de Batna, a été marquée par l'annonce de la création de la société aurésienne de pédiatrie, qui a contribué activement à l'organisation de cette édition, a indiqué la cheffe dudit service, le Pr Djouhra Hadeif. Selon le même spécialiste, également présidente du comité d'organisation, cette association est composée de pédiatres issus des secteurs public et privé. Cette initiative vise à promouvoir la pédiatrie dans la région et s'inscrit dans une démarche de renforcement des opportunités de formation et d'échange d'expertises sur le terrain.

Au cours de la première journée de cet événement scientifique, et en coordination avec la faculté de médecine de l'Université Batna 2, deux ateliers ont été organisés autour de la formation par simulation à l'aide d'équipements de pointe. Le premier a porté sur « la réanimation du nouveau-né en situation critique », encadré par la pédiatre Hiba Benmaamar et la professeure Warda Guerza, directrice du centre de simulation de la faculté de médecine.

Le deuxième atelier, consacré aux « infections urinaires chez l'enfant », a été animé par la professeure Nadjma Brinis, cheffe du service de chirurgie pédiatrique à la maternité « Chahida Meriem Bouatoura » de Batna, au profit des médecins résidents en pédiatrie. Le programme de cette manifestation comprend également des communications scientifiques portant sur les dernières recherches et avancées en pédiatrie, ainsi que des ateliers thématiques couvrant plusieurs spécialités, notamment le diabète et les maladies endocriniennes, les pathologies respiratoires, ainsi que l'usage rationnel et approprié des antibiotiques. Ces activités sont encadrées par des spécialistes issus des wilayas d'Annaba, d'Oran, d'Alger et de Constantine. Les Journées printanières de pédiatrie examinent également un atelier dédié à la recherche scientifique dans ce domaine, ainsi qu'à la méthodologie d'élaboration des thèses de doctorat, au profit des étudiants de cette spécialité, encadrés par des experts de différents facultés de médecine. Il convient de noter que cette édition a été précédée, les 7 et 8 avril en cours, par l'organisation d'ateliers de formation spécialisée en pédiatrie au profit des médecins généralistes des secteurs public et privé, des médecins résidents en pédiatrie, ainsi que des sages-femmes et des infirmiers de santé publique.

AFGHANISTAN AU MOINS 7 MORTS DANS UNE ATTAQUE MENÉE PAR DES HOMMES ARMÉS

Au moins sept personnes ont été tuées et treize autres ont été blessées, vendredi, par des hommes armés qui ont ouvert le feu sur des personnes rassemblées près d'un sanctuaire dans la province de Herat, dans l'ouest de l'Afghanistan, a annoncé le ministère afghan de l'Intérieur. «Des informations préliminaires font état de sept personnes tuées et 13 blessées, certaines dans un état critique», a précisé le porte-parole du ministère, Abdul Mateen Qani.

Ces hommes armés, «non identifiés, sont arrivés en moto et (...) ont ouvert le feu sur des civils qui se réunissent habituellement là le vendredi, jour de week-end», at-il poursuivi. «Les forces de sécurité ont répondu immédiatement et arrêté un suspect. Les efforts se poursuivent pour identifier et arrêter d'autres suspects», a précisé de son côté le chef du département pour l'Information de la province de Herat, Mawlawi Ahmadullah Muttaqi.

DJIBOUTI ISMAÏL OMAR GUELLEH RÉÉLU POUR UN SIXIÈME MANDAT

Le président sortant de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh, a été réélu pour un sixième mandat à la tête du pays de la Corne de l'Afrique avec 97,81 % des voix, selon les résultats officiels publiés samedi matin.

Au pouvoir depuis 1999, il ne faisait face qu'à un seul candidat, Mohamed Farah Samatar, qui a obtenu 2,19 % des suffrages. Ces résultats ont été annoncés par le ministère de l'Intérieur et doivent encore être validés par le Conseil constitutionnel.

COLOMBIE AU MOINS SIX MORTS DANS UNE ATTAQUE ARMÉE

Au moins six personnes ont été tuées et plusieurs autres «gravement blessées» après une attaque jeudi dans une zone rurale du sud-ouest de la Colombie, ont indiqué les autorités. Des hommes équipés «d'armes à courte et longue portée» sont arrivés à bord de deux camionnettes dans une propriété située près de la ville de Popayan, dans le département du Cauca, et ont ouvert le feu sur plusieurs personnes, a décrit Felipe Acosta, secrétaire municipal, dans un communiqué de presse. Les assaillants «ont tué une personne qui se trouvait à l'extérieur et cinq autres qui se trouvaient à l'intérieur» de la propriété, a-t-il ajouté. Dans cette région opèrent des dissidents de l'ancienne guérilla des FARC et d'autres groupes illégaux. Les autorités n'ont pas de piste claire pour le moment et attendent que la police puisse pénétrer dans la zone avec le soutien de l'armée. Cet acte porte à 36 le nombre de tueries enregistrées dans le pays cette année, selon l'Institut d'études pour le développement et la paix. C'est un chiffre record depuis la signature de l'accord de paix entre les FARC et le gouvernement en 2016.

Afrique du Sud

L'armée lance une vaste opération de lutte contre les gangs

Baptisée « Opération Prospérité », cette intervention a été ordonnée par le président Cyril Ramaphosa pour faire face à l'une des plus graves crises sécuritaires du pays. Les troupes ont fait leur entrée dans les townships du Cape Flats, zones densément peuplées et gangrenées par le crime organisé.



L'armée sud-africaine a officiellement lancé jeudi une vaste opération de lutte contre la criminalité dans les quartiers les plus dangereux du Cap, où 2 200 soldats vont être déployés pour un an afin de soutenir la police face à la violence des gangs. Baptisée « Opération Prospérité », cette intervention a été ordonnée par le président Cyril Ramaphosa pour faire face à l'une des plus graves crises sécuritaires du pays. Les troupes ont fait leur entrée dans les townships du Cape Flats, zones densément peuplées et gangrenées par le crime organisé. Un défilé militaire conjoint avec la Police sud-africaine (SAPS) a marqué le début officiel de l'opération dans la capitale législative de l'Afrique du Sud. Les soldats assureront une présence accrue, des patrouilles mixtes, des contrôles routiers et des interventions ciblées dans les zones à haut risque, notamment à Mitchells Plain, haut lieu de l'activité des gangs. Les townships du Le Cap, héritage de l'apartheid, concentrent une grande partie de la population pauvre et sont le théâtre de sanglantes guerres entre

bandes criminelles telles que les « Numbers Gang », « Americans », « Hard Livings » ou « Fancy Boys », qui se disputent le contrôle du trafic de drogue et d'extorsion. Les soldats de la South African National Defence Force (South African National Defence Force) interviendront en appui à la police nationale, dans le cadre d'un dispositif exceptionnel décidé par les autorités de l'Afrique du Sud, qui insistent sur le caractère temporaire de ce déploiement visant à restaurer l'ordre et à réduire l'influence des gangs dans les zones les plus dangereuses. En 2025, l'Afrique du Sud a enregistré 23 672 meurtres, soit une moyenne de 65 assassinats par jour. Plus de 132 000 vols, 53 000 agressions sexuelles et 34 000 détournements de véhicules ont également été recensés sur l'année. Le Parlement sud-africain a approuvé un budget de 823 millions de rands (49 millions de dollars) pour financer cette opération exceptionnelle. Les habitants des townships, épuisés par les violences quotidiennes, ont majoritairement salué le déploiement des militaires, affirmant se sentir enfin plus en sécurité.

CHAVIREMENT D'UNE EMBARCATION

10 morts dans le nord de l'Inde

Au moins dix personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres sont portées disparues, vendredi, suite au chavirement d'un bateau transportant 27 passagers sur la rivière de Yamuna, à Mathura, dans le nord de l'Inde, ont indiqué les autorités locales. Le bateau a

heurté un ponton, a expliqué à la presse un responsable de la police, Shailesh Kumar Pandey, affirmant que «jusqu'à présent, 10 corps ont été retrouvés». Des pompiers et des plongeurs s'activaient à la recherche des disparus. Des équipes de la Force nationale d'intervention en cas de

catastrophe ont été dépêchées sur les lieux pour prendre part aux opérations de sauvetage. En 2024, 15 personnes, dont 13 enfants qui participaient à une sortie scolaire, sont mortes noyées lorsque leur bateau a chaviré dans l'Etat du Gujarat, dans l'ouest de l'Inde.

Cameroun

Campagne de vaccination contre le Mpox dans la région du Littoral

Gouvernement camerounais a lancé, vendredi, une campagne de vaccination ciblée contre le Mpox dans la région du Littoral, dans le sud-ouest du pays, présentée comme le principal foyer de l'épidémie dans le pays. Selon un communiqué du ministère de la Santé publique, la campagne vise les personnes à risque âgées de 18 ans et plus. Elle prévoit l'administration d'une dose du vaccin MVA-BN. Elle sera administrée aussi bien dans les centres sanitaires que dans des postes fixes temporaires installés au sein des communautés. Des agents de santé communautaire sont mobilisés pour identifier les personnes ciblées et les sensibiliser à l'intérêt de la vaccination. Les autorités insistent sur la nécessité d'une forte adhésion communautaire pour contenir la progression de cette maladie virale, appelée également variole du singe, dont les formes peuvent être graves chez certains patients. Cette campagne intervient dans un contexte de vigilance accrue autour de la circulation du virus. D'après les autorités sanitaires, huit cas positifs de Mpox ont été confirmés sur 78 cas suspects entre le 14 novembre 2025 et le 7 janvier 2026. Sur cette période, le Littoral concentrait l'essentiel des signalements, avec 58 cas suspects et cinq confirmations biologiques.

HAÏTI L'ONU MET EN GARDE CONTRE UNE GRAVE CRISE HUMANITAIRE

Un haut responsable humanitaire de l'ONU a averti vendredi qu'Haïti fait face à l'une des crises humanitaires les plus « graves et qui se détériorent rapidement » dans l'hémisphère occidental, avec plus de la moitié de sa population ayant un besoin urgent d'aide. Lors d'un point presse à New York après une récente visite en Haïti, Edem Wosornu, directrice de la division de la réponse aux crises au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, a indiqué que 6,4 millions de personnes ont désormais besoin d'une aide humanitaire sur une population d'environ 12 millions. Elle a souligné l'aggravation de l'insécurité alimentaire, précisant qu'environ 5,7 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë en Haïti, avec des familles qui sautent des repas et des enfants qui quittent l'école pour aider leur foyer. Le pays fait également face à ce qu'elle a décrit comme une « crise de protection qui s'aggrave », alimentée par l'intensification des violences, les déplacements massifs et les violences basées sur le genre. Wosornu a indiqué qu'environ 1,45 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, soit environ 4 % de la population, tandis que l'insécurité a entraîné la fermeture de 1 600 écoles, touchant environ 250 000 enfants. « L'école signifie beaucoup pour le peuple haïtien », a-t-elle déclaré, soulignant l'impact à long terme de la perturbation de l'éducation. L'ONU cherche à réunir 880 millions de dollars pour aider 4,2 millions de personnes cette année, dont un plan de 680 millions visant 3,3 millions des plus vulnérables. Cependant, Wosornu a noté que seulement 27 % des fonds demandés ont été reçus l'année dernière.

Hongrie

Encore un but pour Benbouali

Auteur d'une saison remarquable, Nadhir Benbouali continue d'empiler les réalisations et de confirmer son statut d'attaquant décisif. Ce vendredi, l'international algérien s'est une nouvelle fois illustré en inscrivant un but de grande classe lors de la large victoire de ETO FC Győr sur la pelouse de Puskás Akadémia FC (4-1), dans le cadre de la 29e journée du championnat hongrois. Dans une rencontre que les visiteurs ont globalement maîtrisée, Benbouali a marqué les esprits en seconde période avec une action individuelle. Lancé dans la profondeur, l'attaquant algérien a éliminé son vis-à-vis avant d'ajuster le gardien d'une finition propre, confirmant son sang-froid dans les moments clés. Ce but, inscrit à un moment charnière du match, a permis à son équipe de creuser définitivement l'écart.

Déjà auteur de performances solides ces dernières semaines, Benbouali affiche désormais des statistiques impressionnantes avec 17 buts toutes compétitions confondues (13ème en championnat). Une efficacité qui fait de lui l'un des hommes forts de la saison côté győri, mais aussi un sérieux candidat à suivre de près pour les prochaines échéances avec la sélection algérienne.

Au-delà de sa réalisation, c'est l'ensemble de sa prestation qui a séduit. Mobile, disponible et constamment dangereux, il a pesé sur la défense adverse tout au long de la rencontre. Sa montée en puissance coïncide d'ailleurs avec la dynamique positive de son club, solidement installé en tête du championnat.



Ligue 2 (26e journée)

La JSEB en Ligue 1, l'USB relancée

La 26e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée jeudi et vendredi, a été marquée par un tournant majeur dans les deux groupes, avec notamment l'accession historique de la JS El-Biar en Ligue 1 professionnelle dans le groupe Centre-Ouest, ainsi que le retour de l'US Biskra à la deuxième place du groupe Centre-Est. Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El-Biar a validé son billet pour l'élite en s'imposant à l'extérieur face à l'US Béchar Djedid (2-1). Comme il fallait s'y attendre, la JSEB (1re, 64 pts) a assuré la victoire dès le premier mi-temps sur des réalisations

de Saddeuk et Arja. Avec 12 points d'avance et une meilleure différence de buts dans les confrontations directes sur ses poursuivants directs, l'USM El-Harrach et l'ASM Oran (52 pts), les camarades de l'inusable Sid-Ali Yahia-Cherif (41 ans) ne peuvent plus être rejoints à quatre journées de la fin de l'exercice 2025-2026. Avec un bilan de 20 victoires, 2 défaites et 4 nuls, les Rouge et Bleu réalisent ainsi un parcours exceptionnel et une accession plus que méritée pour ce club des hauteurs d'Alger, fondé le 15 décembre 1944. Derrière, la lutte pour les places de barragistes (play-offs) reste intense. L'ASM Oran a frappé

un grand coup en allant battre l'USM El-Harrach (2-1) au terme d'une rencontre marquée par une interruption de plus de 40 minutes. Frère s'est illustré en inscrivant un doublé (52e, 58e), avant que Zouari ne réduise la partition sur pénalité après la reprise. Ce succès permet aux Oranais de rejoindre leur adversaire du jour à la deuxième place (52 pts chacun). Le RC Kouba (49 pts) reste en embuscade après sa large victoire contre le WA Tlemcen (4-1), tandis que le CR Témouchent continue de suivre le rythme en battant sur le fil la JS Tixeraine (3-2).

L'USB reprend la place de dauphin

Dans le groupe Centre-Est, la course à l'accession demeure indécise. Le leader, le CA Batna, a assuré l'essentiel en s'imposant difficilement face au NRB Telegma (1-0), conservant ainsi la tête avec 54 points. Toutefois, la grande opération de la journée est à mettre à l'actif de l'US Biskra, victorieuse à domicile contre le NC Magra (2-0). Ce succès permet aux Biskris de récupérer la place de dauphin (52 pts), relançant pleinement la course à l'adhésion directe. Derrière, la concurrence reste forte avec l'US Chaouia et le MO Béjaïa (50 pts chacun), ce dernier ayant pris le dessus sur son rival direct (1-0).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION CAF (DEMI-FINALE ALLER) : CRB – ZAMALEK (0-1)

Le CRB se complique la tâche avant le retour

Le CR Belouizdad a laissé passer une opportunité importante de se rapprocher de la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, en s'inclinant vendredi soir face au Zamalek SC (0-1), au stade Nelson-Mandela, lors de la demi-finale aller. Un revers certes minimal sur le plan comptable, mais aux répercussions notables au vu du déroulement de la rencontre et de la nette emprise des Rouge et Blanc sur le jeu.

Dès les premières minutes, les Belouizdadis ont affiché une volonté claire de prendre le contrôle, combinant pressing intense et circulation rapide du ballon pour désorganiser le bloc égyptien. Supérieurs dans le jeu durant la première période, les Algérois ont pourtant été sanctionnés contre le cours du match à la 28e minute. Sur une action isolée, le Brésilien Juan Alvina Bezerra a exploité une hésitation défensive pour battre le gardien du CRB et offrir l'avantage aux visiteurs, mettant en évidence l'efficacité clinique du club cairote. Loin de se désunir, le Chabab a poursuivi sur le même rythme. Les chiffres témoignent de cette domination : 57,9 % de possession, 154 passes réussies contre 99 pour le Zamalek, et une activité offensive plus soutenue (5 tentatives contre 3). Néanmoins, cette supériorité est restée vaine, en raison d'un manque de tranchant dans la zone de vérité. Ni Belhocini ni Meziane n'ont réellement réussi à mettre en difficulté le gardien adverse El-Mehdi Soliman.

Une pression constante, un réalisme absent

Au retour des vestiaires, le visage du match n'a guère changé. Portés par leurs supporters, les joueurs du CRB ont accentué la pression sur une équipe du Zamalek regroupée et rigoureuse tactiquement. Les occasions se sont faites plus nombreuses, notamment cette tête puissante du défenseur



seur Younes Ouassa qui a trouvé la transversale à la 54e minute, illustrant la frustration d'un Chabab mal récompensé de ses efforts. A la 67e minute, le stade a exulté lorsque Belhocini a cru égaliser. Mais l'euphorie a rapidement laissé place à la déception : après recours à la VAR, l'arbitre sud-africain Tom Abongile a annulé le but pour une main dans la surface, suscitant l'incompréhension et la colère des supporters présents à Baraki. De son côté, le Zamalek a géré son court avantage avec sang-froid, se montrant peu audacieux offensivement mais d'un réalisme redoutable, cadrant deux

frappes, dont celle décisive. Pour rappel, le CRB est actuellement dirigé par l'entraîneur intérimaire Salim Sebaà, chargé d'assurer la continuité après la suspension provisoire du technicien allemand Sead Ramovic. Désormais dos au mur, le club de Laâquiba devra livrer une prestation de très haut niveau lors du match retour, prévu vendredi prochain au stade international du Caire (17h00). Un défi de taille attend le Chabab, qui conserve toutefois un mince espoir de se hisser en finale continentale pour la première fois de son histoire.

H.M.

Ligue 1 (26e journée)

La JSK peine, l'USMK en forme

La JS Kabylie a été tenue en échec vendredi par le CS Constantine (2-2), au stade Hocine-Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, hypothéquant ses chances de terminer sur le podium, alors que l'USM Khenchela est allée s'imposer chez le deuxième relégable, l'ES Mostaganem (3-0), lors de la 26e journée du championnat de la Ligue 1. Mobilisé de football, devant se poursuivre samedi. Les «Canaris» ont débuté idéalement la partie en ouvrant le score grâce au petit lutin, Akhrib (19'). Défensivement fébrile, la JSK a été rattrapée au score en seconde période. Rebiaï, qui a raté son penalty dans un premier temps, a vu le ballon repoussé dans ses pieds et ne s'est pas fait prier pour pousser le cuir au fond des filets (54'). La fin du match a été haletante entre les deux formations. Mahious croyait offrir un précieux

succès aux siens (88'), mais Benmoussa a arraché le point du nul dans le temps additionnel (90'+2). A l'issue de ce résultat, la JSK stagne à la 8e place avec 36 points, alors que le CSC s'empare de la 5e place (38 pts) et revient à quatre points du podium. A l'Ouest du pays, l'USM Khenchela a confirmé sa précédente victoire à la maison face au Paradou AC (1-0), en allant gagner chez l'un des relégables, l'ES Mostaganem (3-0). Groggy après le cinglant 7-0 concédé à Alger face au CR Belouizdad, l'Espérance s'est montrée impuissante, concédant deux buts en première période, inscrits par Askar (22') et Matouti (40'), avant de sombrer après la pause et encaisser le troisième but, marqué par Boumechra (51'). L'USMK de l'entraîneur Billel Dziri compte désormais 34 points (9e) et deux matchs en moins, alors que la formation mostaganémoise a grillé son dernier joker pour le maintien, elle qui a encaissé 12 buts lors

des trois dernières matches et reste scotchée à la 14e place avec 17 unités.

L'ESBA rejoint la première partie du tableau

Au stade du 20-Août-1955 (Alger), l'ES Ben Aknoun n'a pas tremblé pour venir à bout de l'ASO Chlef (2-1), grâce à Djabout (1') et Sylla (45'+1). Les Chérifiens ont réduit le score en seconde mi-temps par Bekkouche (65'). L'Etoile, qui n'a perdu qu'un seul match lors des cinq dernières rencontres, se replace dans la première partie du tableau, en atteignant la barre des 38 points et un match en moins, en compagnie du CR Belouizdad. En revanche, l'ASO, qui restait sur un succès à la maison face à l'USM Alger (2-1), est retombée dans ses travers, confirmant à ses dépens sa fébrilité à l'extérieur. Elle reste scotchée à la 10e position avec 31 points et demeure loin de la zone de relégation.

Angleterre

West Ham enfonce Tottenham

West Ham s'est éloigné de la zone de relégation avec panache, en infligeant une défaite écrasante de 4-0 aux Wolves au London Stadium. Les doublés de Konstantinos Mavropanos et de Taty Castellanos ont permis aux Hammers de remporter trois points cruciaux, les propulsant à la 17e place, avec deux points d'avance sur la zone de relégation. Si l'est londonien respire, ce succès a des conséquences désastreuses pour Tottenham, dans le nord de la capitale : les Spurs chutent à la 18e place, leur première incursion dans la zone de relégation depuis janvier 2009, époque Harry Redknapp et défaite contre Wigan Athletic. Le moment est critique pour le nouvel entraîneur Roberto De Zerbi, qui s'apprête à diriger son premier match dimanche contre Sunderland. Il devient le troisième homme à occuper le banc des Spurs cette saison, après les passages infructueux de Thomas Frank et Igor Tudor. Sa mission : mettre fin à une série de 13 matchs sans victoire en championnat. Sur ces treize rencontres, Tottenham en a perdu huit et n'a plus goûté à la victoire à domicile depuis début décembre. Pour West Ham, ce succès contre les Wolves constitue une étape décisive vers une 15e participation consécutive à la Premier League. Depuis sa prise de fonction en début de saison à la place de Graham Potter, l'entraîneur Nuno Espírito Santo a su maintenir le cap en 2026, récoltant des points précieux face à des formations comme Manchester City ou les Spurs. Les Hammers abordent toutefois un finish de saison piègeux, avec trois derbys londoniens et un déplacement intimidant sur la pelouse d'Arsenal, leader du championnat. Cependant, leur destin est désormais entre leurs mains, et la dynamique a considérablement changé vendredi soir : cette avance de quatre buts leur a non seulement rapporté trois points précieux, mais a aussi amélioré leur différence de buts, un atout non négligeable alors que la saison touche à sa fin.

ESPAGNE

Le Real Madrid forcé au partage des points

Accroché (1-1) par Gérone vendredi, le Real Madrid a enchaîné un troisième match sans victoire et perd du terrain dans la course au titre en Liga, un résultat peu rassurant à cinq jours du quart de finale retour de Ligue des champions face au Bayern Munich.



Le Real (2e, 70 points) donne ainsi l'opportunité à son éternel rival, le FC Barcelone (1er, 76 points), de prendre neuf longueurs d'avance en cas de succès dans le derby catalan face à l'Espanyol (10e, 38 points). Un écart qui serait quasiment impossible à combler lors des sept journées restantes. Maladroit devant le but, le géant espagnol avait fini par trouver la faille en deuxième mi-temps grâce à un tir du droit de l'Uruguayen Federico Valverde, bien aidé par une faute de main du gardien adverse Paulo Gazzaniga (51e, 1-0). Mais il a ensuite été surpris par une superbe frappe brossée du champion du monde français Thomas Lemar, pour doucher le stade Santiago Bernabéu (62e, 1-1). Son ex-coéquipier chez les Bleus, Kylian Mbappé, peu inspiré offensivement, a eu plusieurs opportunités de marquer (6e, 54e, 61e, 86e), mais il a soit manqué de justesse, soit buté sur le portier argentin. Accroché par le défenseur brésilien Vitor Reis dans la surface, il a réclamé un pénalty à la 90e minute, en vain, et a terminé la rencontre avec le haut de l'arcade droite en sang. «Pour moi c'est un pénalty clair, ici ou sur la Lune. Cela fait une situation de plus. Personne ne comprend quand intervient la VAR et quand elle n'intervient pas. Cela commence à faire beaucoup avec les arbitres», a pesté l'entraî-

neur madrilène Alvaro Arbeloa.

Arbeloa : « Je n'ai pas l'impression que nous ayons perdu la Liga. »

Par ailleurs, Arbeloa refuse de baisser les bras en Liga malgré ce semi-échec à domicile au stade Santiago Bernabéu. Grâce à ce partage, les Merengues totalisent désormais 70 points et occupent la deuxième place du classement de la Liga, à six unités de leur rival Barcelone, leader du championnat, qui compte un match en moins. Interrogé sur les chances du Real Madrid de remporter la Liga et sur la possibilité d'avoir déjà perdu le titre, Arbeloa a répondu avec fermeté : «Je le sentirai le jour où nous perdrons le titre... Tant que ce n'est pas le cas, nous continuerons à nous battre pour l'obtenir.» L'entraîneur espagnol, battu lors des trois dernières sorties des Merengues, a ajouté : «Nous devons nous battre chaque jour pour défendre les couleurs du club et donner la meilleure image possible.» Concernant les occasions manquées face à Gérone, il a reconnu : «Nous en avons eu beaucoup, mais nous n'en avons concrétisé que quelques-unes... Notre équipe était assez solide pour l'emporter ; nous aurions dû marquer un but de plus.»

Italie

Le sélectionneur des Espoirs prend la Nazionale

La Fédération italienne de football (FIGC) a annoncé vendredi, avoir désigné le sélectionneur de son équipe Espoirs pour ses deux matches amicaux de juin, contre le Luxembourg et la Grèce.

«Pour son retour sur les terrains en juin, la Nazionale, privée de la Coupe du Monde 2026, sera dirigée par Silvio Baldini», a indiqué la FIGC dans un bref communiqué.

Baldini, aux commandes des Azzurini, l'équipe italienne Espoirs, depuis juillet 2025, dirigera la Nazionale le 3 juin à Luxembourg et, quatre jours plus tard, à Héraklion.

Passé notamment par Palerme, Parme ou Empoli, Baldini est réputé pour des méthodes d'entraînement peu orthodoxes : en octobre dernier, tous les joueurs de l'équipe Espoirs s'étaient ainsi entraînés avec un bandeau sur un œil, pour notamment améliorer leur concentration.

Privée par la Bosnie-Herzégovine en finale des barrages européens (1-1 ap, 4 tab à 1) de son troisième Mondial consécutif, l'Italie n'a plus de sélectionneur depuis le départ de Gennaro Gattuso, resté en poste moins d'un an.

La nomination du prochain sélectionneur, le quatrième depuis juin 2023, doit attendre l'élection d'un nouveau président de la FIGC le 22 juin prochain après la démission de Gabriele Gravina.

Selon la presse italienne, Antonio Conte aurait les faveurs de la FIGC, mais l'ancien international italien qui a déjà dirigé la

Nazionale (2014-16) est sous contrat avec Naples. Son président Aurelio De Laurentiis a laissé entendre en début de semaine qu'il

pourrait le libérer de son contrat qui expire en 2027.



FRANCE

L'OM s'impose à Metz

Le soulagement n'est venu que dans les derniers instants mais l'OM s'est logiquement imposé 3-1 vendredi contre Metz, un succès important dans l'optique de la qualification en Ligue des champions, décroché le jour où son nouveau président Stéphane Richard a été présenté.

Il n'y a pas d'effet Stéphane Richard, pas encore, mais alors que la matinée avait été consacrée à la présentation de celui qui prendra ses fonctions le 2 juillet, une contre-performance dans la soirée aurait vraiment fait mauvais genre.

Devant la presse et aux côtés du propriétaire Frank McCourt, l'ancien PDG d'Orange a répété ce que tout le monde sait à Marseille : la qualification pour la Ligue des champions est primordiale pour un club qui perd beaucoup d'argent et la lutte sera serrée jusqu'à la dernière journée.

Mais comme l'OM reste fragile, rien n'a été simple vendredi soir, même contre la lanterne rouge du championnat. Après avoir énormément gâché, les hommes de Habib Beye ont tout de même inscrit dans le temps additionnel le but du 3-1, via Hamed Traoré (90+2), et le Vélodrome a pu souffler. L'affaire est excellente car un peu plus tôt, Monaco, rival direct, avait sombré sur la pelouse du Paris FC. L'OM reprend donc la 3e place à Lille (4e) et trois points de marge sur l'équipe de la Principauté (5e).

Banderoles et logo

Après deux défaites consécutives, ce rebond était presque obligatoire et il est intervenu devant des supporters qui n'ont pas lâché leurs joueurs et n'ont chahuté que la direction du club, via des banderoles par lesquelles ils ont dit tout le mal qu'ils pensent du nouveau logo présenté cette semaine.

Fort de ce soutien, l'OM est très vite passé en tête, sur un but de Pierre-Emerick Aubameyang (1-0, 13e) au bout d'un contre bien mené par Amine Gouiri et Mason Greenwood, mais qui devait surtout beaucoup à la faiblesse messine.

Mais l'écart à la pause n'avait pas évolué alors qu'il aurait dû être bien plus large, tant les Marseillais ont eu des occasions, qu'ils ont régulièrement gâchées.

Avant même d'ouvrir le score, Aubameyang aurait ainsi dû faire mieux sur un invraisemblable cadeau de Sadibou Sané (8e). Puis Gouiri (21e) et Greenwood (30e et 39e) ont été dangereux, chaque ballon perdu par des Messins maladroits étant alors une munition pour l'OM.

L'OM gaspillait, donc, et juste avant le repos, les joueurs de Beye ont failli en être punis quand Gauthier Hein a touché le poteau d'une jolie frappe de gauche (44e).

Dès le début de la deuxième période, Paixao a enfin donné deux buts de marge à Marseille sur une passe de rêve de Greenwood (2-0, 48e). Mais Metz est revenu immédiatement par Giorgi Tsitaishvili, buteur au milieu d'une défense à la passivité coupable (2-1, 49e).

Les occasions marseillaises se sont alors enchaînées avec deux arrêts de Pape Sy coup sur coup devant Greenwood (59e) et Leonardo Balerdi (60e), puis des frappes au-dessus de Quinten Timber (69e), Gouiri (82e) ou Hamed Traoré (84e).

Marseille dominait, évidemment, mais sans se mettre à l'abri et on se disait alors qu'il y avait pour cet OM incapable de conclure un piège dans lequel tomber, au moins autant qu'une occasion à saisir.

Ces trois points font du bien, mais pour Beye, ses joueurs, Stéphane Richard et les autres, il y a encore beaucoup à faire.

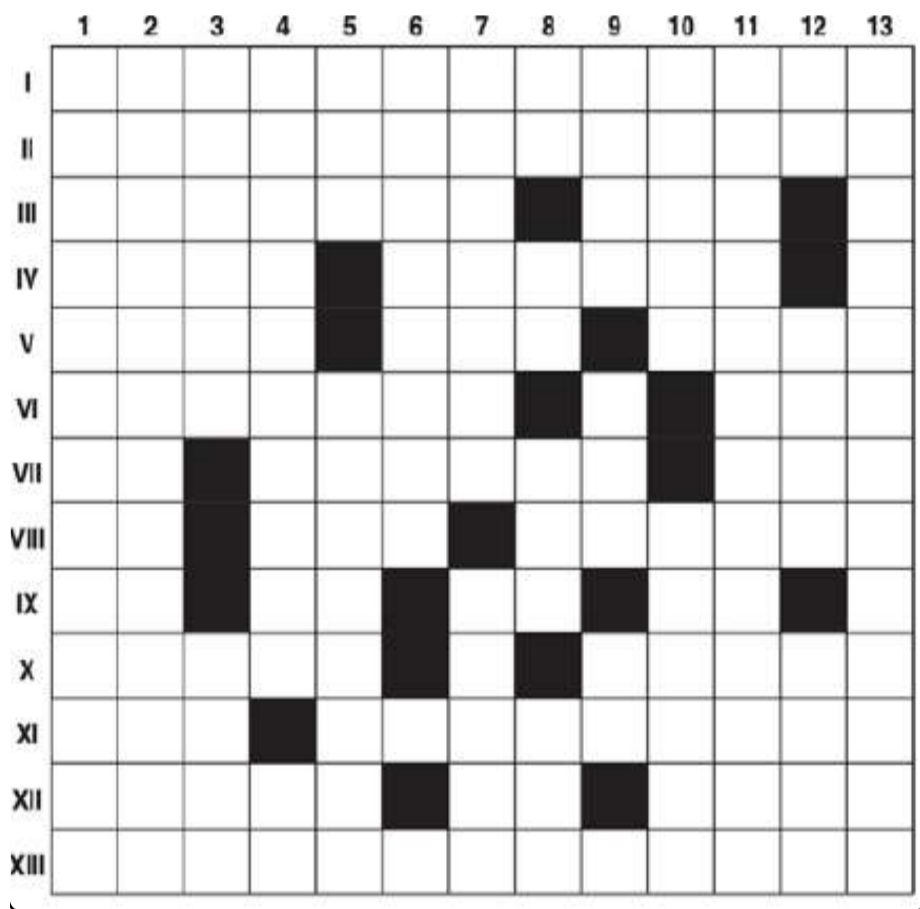
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

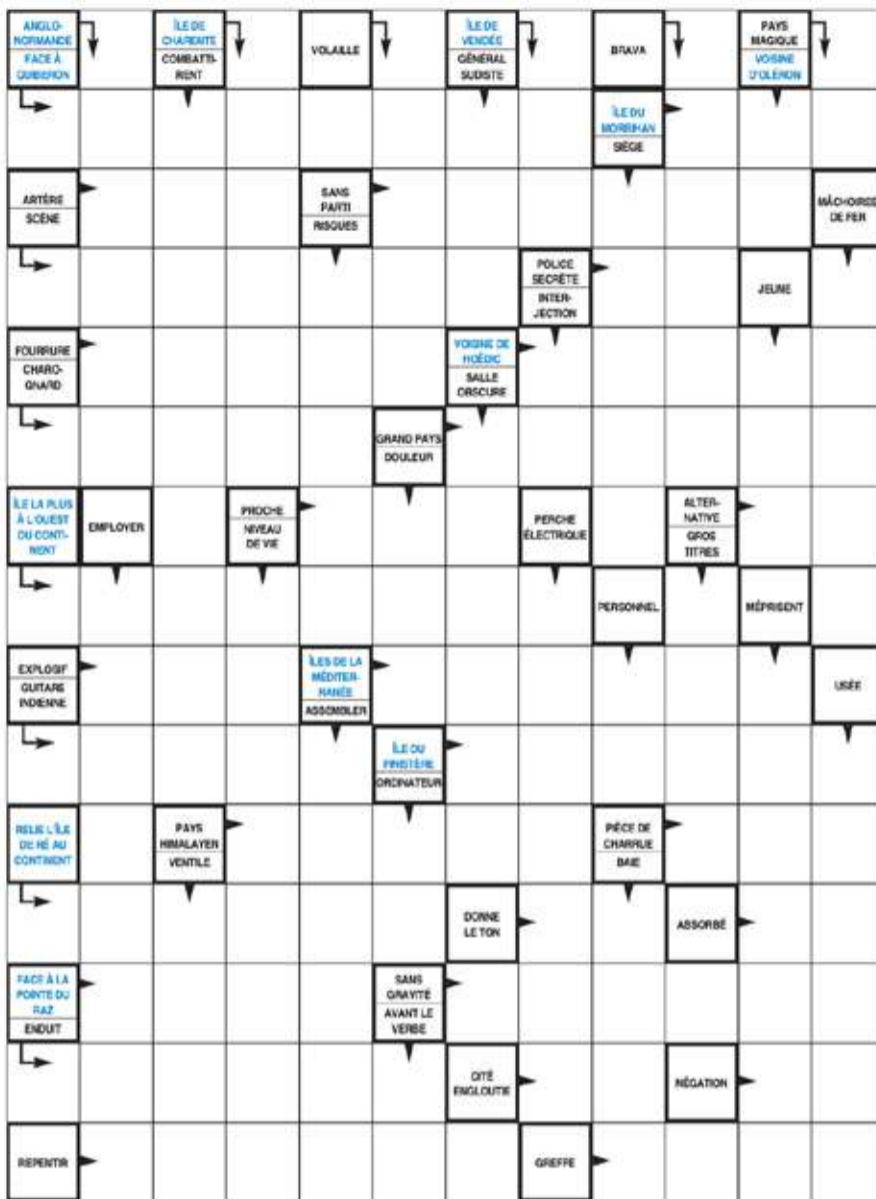
I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un



LES MOTS FLÉCHÉS



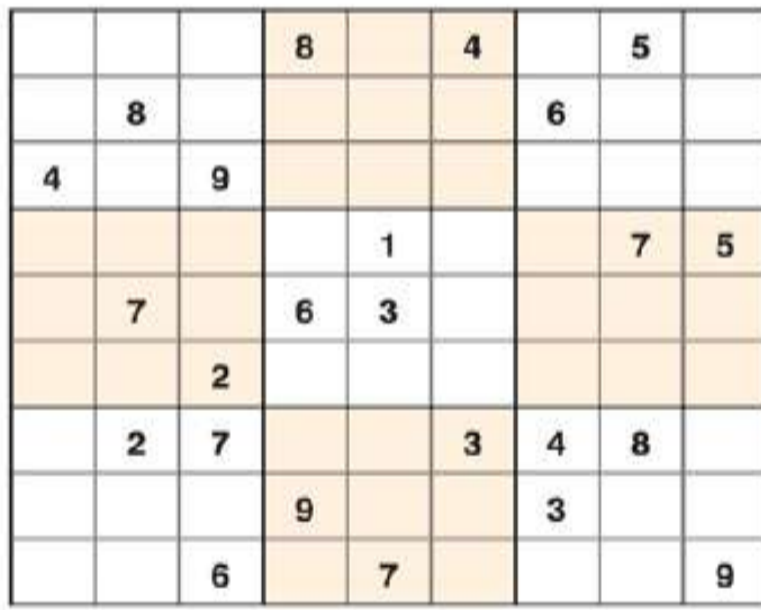
MOTS MÊLÉS

La phrase-mystère est :
LAPALME D'OR

- | | | | | |
|------------|-----------|-----------|----------|-----------|
| ADSL | CONNEXION | FRAUDE | PIRATE | SURFER |
| ANTIVIRUS | COOKIE | GOOGLE | PIXEL | TCHAT |
| ARNAQUE | COURRIEL | HACKER | PLUGIN | VEILLE |
| AROBASE | ECRAN | INTRANET | PODCAST | WEBMASTER |
| AVATAR | EMAIL | LOGICIEL | PORTABLE | WIFI |
| BANDEAU | EMOTICONE | MODEM | PRESSE | |
| BONUS | ETOILE | NUMERIQUE | RESEAU | |
| CERTIFICAT | FIBRE | OCTET | SMILEY | |
| COMMUN | FORUM | PAREFEU | SPAM | |



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



16ÈME ÉDITION DES RENCONTRES EURO-ALGÉRIENNES DES ÉCRIVAINS

Un espace de dialogue littéraire entre les deux rives de la Méditerranée

NASSIM TERKI

Alger abrite, ce samedi, la seizième édition des Rencontres euro-algériennes des écrivains, une manifestation désormais bien installée dans le paysage culturel national. L'annonce a été faite par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, à travers ses canaux officiels. Placée sous le thème « La Méditerranée au fil des mots », cette nouvelle édition réunit des auteurs venus de plusieurs pays européens et d'Algérie, dans une volonté affirmée de faire dialoguer les écritures et les imaginaires.

Depuis leur lancement, ces rencontres ont progressivement trouvé leur place comme un rendez-vous régulier pour les acteurs du livre. Elles se sont construites dans la durée, avec une ligne constante, favoriser les échanges entre écrivains de différentes cultures et offrir au public algérien un accès direct à des voix littéraires venues d'autres horizons. L'événement s'inscrit ainsi dans une dynamique de circulation des idées à l'échelle méditerranéenne, en s'appuyant sur la littérature comme terrain commun. Cette édition se distingue par la diversité des profils invités. Du côté européen, plusieurs pays sont représentés, chacun avec une écriture singulière. L'Italie participe avec Alessandra Coppola, dont l'œuvre explore avec sensibilité les rapports entre l'homme et son environnement naturel. L'Espagne est représentée par Almudena Sánchez, romancière reconnue pour la précision de son style et pour ses récits ancrés dans les tensions sociales contemporaines. La République tchèque est présente à travers Martin Šorm, considéré comme une figure importante de la scène littéraire actuelle dans son pays, avec plusieurs ouvrages marquants à son actif. Malte, enfin, est représentée par Emanuelle Mifsud, dont la trajectoire témoigne de la vitalité d'une littérature insulaire souvent méconnue. Face à ces voix européennes, la participation algérienne s'inscrit dans une continuité. Plusieurs auteurs nationaux prennent part à cette édition : Akram El Kebir, Alima Abdhat, Dliila Nadjem et Meriem Guemache. Leur présence contribue à

La capitale accueille depuis hier la seizième édition des Rencontres euro-algériennes des écrivains. Placée sous le thème « La Méditerranée au fil des mots », cette manifestation réunit des auteurs algériens et européens autour de débats et d'échanges dédiés aux enjeux contemporains de la littérature.



ancrer les échanges dans le contexte local, tout en mettant en valeur la diversité des écritures algériennes contemporaines. Le programme de cette journée s'articule autour de plusieurs axes de réflexion. Des tables rondes réuniront les écrivains autour de thématiques qui traversent aujourd'hui les champs littéraires des deux rives : « Littérature et identités multiples », « Mémoire culturelle dans la littérature méditerranéenne » et « Liberté créative dans le contexte du monde arabe et européen ». Ces discussions visent à croiser les expériences et à confronter les regards, dans des contextes historiques et sociaux différents mais souvent liés par des problématiques communes. Les rencontres accordent une place importante à l'échange direct avec le public. Lecteurs, étudiants et amateurs de littérature auront l'occasion de dialoguer avec les auteurs, d'interroger leurs démarches d'écriture et de découvrir leurs œuvres. Cette proximité constitue l'un

des points forts de la manifestation, en contribuant à rapprocher la création littéraire de son lectorat. En seize éditions, les Rencontres euro-algériennes des écrivains ont confirmé leur rôle de passerelle culturelle. Elles participent à la mise en relation de traditions littéraires diverses, tout en accompagnant les évolutions contemporaines de la création. Dans un espace méditerranéen souvent traversé par des tensions politiques et des incompréhensions, ce type d'initiative rappelle la capacité de la culture à maintenir des liens. Sans se départir de sa vocation première (celle d'un lieu d'échange et de réflexion) la manifestation continue d'offrir un cadre propice à la rencontre des idées, des récits et des sensibilités. Une manière, pour les organisateurs comme pour les participants, de faire vivre un dialogue ancien, inscrit dans l'histoire partagée de la Méditerranée, et toujours en mouvement.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CRÉATION

Un appel à préserver l'identité artistique

Organisée jeudi dernier au Palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger, une conférence consacrée à l'intelligence artificielle et à la création artistique a réuni plusieurs intervenants issus du monde académique et culturel. Inscrite dans le cadre de l'exposition « L'Éveil numérique », cette rencontre a permis d'aborder les mutations en cours dans les industries culturelles, sous l'effet des nouvelles technologies. Au cœur des échanges, la question de l'auteur à l'ère de l'art généré par les machines. Wahiba Hamzaoui, experte en communication et enseignante en sémiologie, a expliqué que « l'intelligence artificielle s'appuie sur d'immenses bases de données nourries d'œuvres existantes pour produire de nouvelles images ». Elle a ainsi souligné que des plateformes comme OpenAI ou Midjourney reposent sur des mécanismes de recomposition à partir de contenus déjà disponibles. Cette réalité soulève, selon elle, une interrogation centrale : celle de la propriété des œuvres générées. Au-delà de l'aspect juridique, l'intervenante a insisté sur la transformation de la relation artistique. Elle a rappelé que l'art repose traditionnellement sur un lien direct

entre un créateur et un public, fondé sur l'émotion et la transmission de sens. L'introduction d'une médiation technologique, dépourvue de sensibilité, modifie cette dynamique. Dans ce contexte, la « sémiologie » permet d'analyser la manière dont les signes, les formes et les couleurs continuent de produire du sens. Pour sa part, le plasticien Karim Sergoua, enseignant à l'École des beaux-arts d'Alger, a défendu une approche complémentaire. Il considère que l'intelligence artificielle constitue « un outil capable d'accompagner le travail artistique sans jamais se substituer à la sensibilité du créateur ». Selon lui, l'imagination, l'expérience et la vision personnelle demeurent les fondements de toute œuvre. D'autres intervenants ont attiré l'attention sur les risques liés à un usage excessif de ces technologies. Sid Ali Akloul, directeur artistique de grands événements culturels, a évoqué les polémiques liées à l'utilisation d'outils permettant de modifier artificiellement la voix d'artistes. Il a insisté sur la nécessité de « préserver le timbre et l'empreinte artistiques propres à chaque créateur, afin d'éviter une uniformisation des productions culturelles ». La conférence s'est également penchée sur le

domaine du cinéma. Le cinéaste et enseignant Yazid Arab a rappelé que les liens entre cinéma et intelligence artificielle remontent à plusieurs décennies, citant des œuvres telles que « Metropolis » de Fritz Lang et « Blade Runner » de Ridley Scott. Il a expliqué qu'aujourd'hui, ces technologies interviennent à différentes étapes de la production cinématographique, notamment dans l'écriture de scénarios, la prévisualisation, le montage ainsi que le traitement du son et de l'image. Dans le contexte algérien, marqué par des contraintes budgétaires, l'intelligence artificielle peut constituer un appui technique. Elle offre des possibilités de réduction des coûts tout en contribuant à améliorer la qualité des productions audiovisuelles. À travers ces différentes interventions, les participants ont mis en évidence l'importance d'un encadrement réfléchi de ces outils. L'intelligence artificielle apparaît désormais comme un élément intégré aux pratiques artistiques. La question demeure celle de son usage, afin qu'elle reste un moyen au service de la création et de l'expression culturelle, sans altérer l'identité artistique des œuvres.

Rédaction culturelle

Itinéraires augustiniens
Installation d'une commission nationale

Le ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a procédé au siège du ministère à l'installation de la commission nationale chargée de l'encadrement et du suivi du dossier relatif aux « itinéraires augustiniens en Algérie », présenté pour inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie visant à renforcer la protection et la mise en valeur du patrimoine archéologique et historique national, à travers un projet structurant qui regroupe plusieurs sites majeurs répartis sur une large partie du territoire.

Les itinéraires concernés englobent notamment Hippone (Annaba), Calama (Guelma), Thibilis (Sellaoua Announa), Tubericum-Numidarum (Khemissa), Madaure (Mdaourouch), Taghaste (Souk Ahras), Castellum Tidditanorum (Tiddis), Thagoura (Taoura), Milev (Mila), Sitifis (Sétif), Caesarea (Cherchell), Cartenas (Ténès), Thèveste (Tébessa) et Thubunae (Batna). Composée d'experts en archéologie, histoire et anthropologie, ainsi que de spécialistes de la valorisation du patrimoine, la commission nationale aura pour mission d'assurer le suivi technique et scientifique du dossier, en coordination avec les institutions nationales concernées et les instances de l'UNESCO.

Elle sera également chargée de proposer des approches de mise en valeur et de promotion de ces sites, considérés comme un ensemble cohérent à forte portée historique et culturelle, ainsi que de veiller à la mise en œuvre des programmes de protection et de conservation. Le dispositif prévoit par ailleurs l'encouragement de la recherche scientifique et des travaux académiques autour de ce patrimoine. Le projet des itinéraires augustiniens couvre un axe de près de 1 500 kilomètres, reliant plusieurs cités antiques de l'Est et du Centre algérien. Il met en lumière la richesse du patrimoine numido-romain et la continuité historique des territoires concernés, tout en soulignant l'apport de la figure d'Augustin, dont la pensée a marqué durablement l'histoire intellectuelle et spirituelle. Ce projet ambitionne de donner une visibilité internationale à cet ensemble patrimonial, en le présentant comme un itinéraire culturel structuré, inscrit dans une dynamique de dialogue entre les civilisations. Il vise également à préserver les sites dans leur dimension urbaine et archéologique, tout en favorisant leur intégration dans une approche de tourisme culturel et mémoriel susceptible de contribuer au développement local.

N.T.

Trait d'esprit

“Le courage est la première des qualités humaines car elle garantit toutes les autres.”

Aristote

Demi-finale aller de la Coupe de la CAF / USMA 0 - OC Safi 0

« Soustara » bute sur le VAR



L'USM Alger et son hôte marocain, l'Olympique de Safi, se sont quittés sur un score nul et vierge (0-0), à l'occasion de la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération de la CAF, disputée hier au stade du 5-Juillet.

Malgré une nette domination des hommes du coach sénégalais Ndiaye durant la majeure partie de la rencontre, le manque d'efficacité et l'intervention du VAR à deux reprises, ayant conduit à l'annulation de deux buts, ont empêché les Algérois de l'emporter. Tout reste donc ouvert avant la manche retour prévue le 19 avril au stade El Massira. La première période a été marquée par un équilibre notable et une bataille tactique intense au milieu de terrain. Les deux équipes ont attendu les dernières minutes pour se montrer réellement dangereuses. Les visiteurs ont été les plus proches d'ouvrir le score à la 41e minute, lorsque Younes Najjar s'est présenté seul face au gardien Benbot, mais ce dernier a sauvé les siens avec vigilance. La réaction de l'USMA est intervenue en fin de première mi-temps, notamment à la 44e minute puis dans le temps additionnel, à travers les tentatives de Ghacha et Khaldi, sans réussite dans le dernier geste. Au retour des vestiaires, les « Rouge et Noir » ont accentué la pression pour faire la différence. À la 51e minute, Draoui a trouvé le chemin des filets d'une tête précise sur un centre de Mahrouz, mais l'arbitre égyptien Amin Omar a annulé le but après recours au VAR, signalant un contact préalable du ballon avec lui au début de l'action. Les locaux ont poursuivi leur domination et réclamé un penalty suite à une intervention musclée sur Draoui. À la 77e minute, Merili pensait offrir l'avantage à son équipe, mais son but a également été invalidé pour une position de hors-jeu après consultation de la VAR. Dans la foulée, le gardien de Safi, Hamza Hamiani, a été expulsé pour une faute grossière sur le défenseur Dehiri. Malgré l'infériorité numérique des Marocains et la forte pression exercée par l'USMA dans les dernières minutes, la défense de l'Olympique de Safi a résisté jusqu'au coup de sifflet final. En dépit de ce nul frustrant à domicile, les coéquipiers de Benbot conservent toutes leurs chances de qualification et tenteront d'aller chercher leur billet pour la finale à Safi, lors d'un match retour qui s'annonce décisif et exigeant en matière de réalisme.

H. M.

L'ONM émet une alerte pour des pluies orageuses abondantes dans plusieurs wilayas



L'Office national de la météorologie (ONM) a lancé, hier, un bulletin spécial alertant sur l'arrivée de pluies orageuses importantes pouvant dépasser 60 mm dans plusieurs régions du pays. Selon

cette alerte de niveau 2, la quantité de précipitations attendue varie entre 30 et 50 mm, avec des pics pouvant atteindre ou dépasser 60 mm dans les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Ain Defla, Blida, Médéa et Bouira. La vigilance reste de mise, le bulletin étant en vigueur du samedi 23 h 00 jusqu'au lundi 12 h 00.

Adem Ali Moussa décroche la médaille de bronze au Championnat d'Afrique de tennis U14



Adem Ali Moussa, jeune tennisman algérien, a remporté la médaille de bronze lors du Championnat d'Afrique U14 au Caire. Vainqueur de l'Égyptien Nabil Youssef en deux sets, il a également battu d'autres

joueurs lors du tournoi avant de s'incliner en demi-finale. Malgré l'élimination des autres représentants algériens, Ali Moussa a brillé en apportant une belle performance à l'Algérie dans cette compétition.

Concours manga Algérie-Japon Appel à candidatures pour la 3^e édition

La troisième édition du concours de manga Algérie-Japon a lancé son appel à candidatures.

Destiné aux passionnés de manga en Algérie, l'événement est soutenu par l'ambassade du Japon en Algérie. Le premier prix est un billet d'avion aller-retour Alger-Tokyo, offert par Japan



Tobacco International. Les deuxième et troisième prix, ainsi que le prix du public, consistent en matériel de dessin fourni par TechnoO. La date limite de dépôt des dossiers est le 5 juin 2026.

L'affiche officielle a été réalisée par Asma Addadrahine, lauréate du premier prix de l'édition précédente.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

LES BILANS DE LA FAF ADOPTÉS

Walid Sadi fait des annonces importantes

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de football, qui s'est tenue au centre national de l'ANP à Beni Messous, s'est achevée sur une note de satisfaction générale et une unité affichée par les acteurs du football national.

Sous la direction de Walid Sadi et du secrétaire général Nadir Bouzenad, l'instance fédérale a vu ses bilans moral et financier de l'année 2025 adoptés à l'unanimité par les 80 membres présents. Ce plébiscite massif, qui inclut également la validation du nouveau système de compétition, confirme l'adhésion de la famille sportive à la feuille de route de l'actuelle direction. Avant d'entamer les discussions techniques, la FAF a tenu à marquer le coup par une cérémonie de remise de distinctions empreinte de respect et de nostalgie. Des figures historiques telles qu'Abdelhakim Serrar, Abdenour Kaoua, Messaoud Koussa et Abdelkader Hor ont été honorées pour leur apport au sport roi, aux côtés des familles des défunts Nouredine Boulefaat et Amri Benhamidouche. Le monde des médias n'a pas été oublié avec les hommages rendus à Benyoucef Ouadia et Lakhdar Berriche, tandis qu'un élan de solidarité unanime a été exprimé envers l'arbitre Youcef Gamouh dans son combat contre la maladie. L'autre volet majeur de cette rencontre concerne l'avenir de l'équipe nationale. Walid Sadi a profité de cette tribune pour clarifier la situation du staff technique en annonçant un accord de principe pour la prolongation du contrat de Vladimir Petkovic. Le dossier,



désormais entre les mains des conseillers juridiques du sélectionneur, devrait être finalisé sous peu. En parallèle, le président a dévoilé un programme de préparation international de haut vol pour le mois de juin, incluant un déplacement aux Pays-Bas le 3 juin et une confrontation à Kansas City le 10 juin face à un adversaire de la zone CONCACAF, afin d'arriver au Mondial 2026 avec les meilleures garanties. Le patron de Dely Ibrahim a conclu ses interventions en soulignant le rayonnement croissant de l'Algérie sur la

scène internationale, notamment après la visite fructueuse du président de la FIFA, Gianni Infantino. Ce dernier, charmé par le potentiel infrastructurel et humain découvert à Tlemcen, soutient activement le projet d'une nouvelle académie fédérale dans l'Est algérien. Cette diplomatie sportive proactive, soutenue par une gestion financière rigoureuse, vise clairement à renforcer l'influence de l'Algérie au sein de la CAF et à pérenniser la dynamique de développement du football local.

H. M.

L'occupation veut transformer Jérusalem en caserne

La situation à Jérusalem reste tendue. On assiste à des restrictions de plus en plus fortes autour des lieux saints, pour les musulmans comme pour les chrétiens. Majed Abu Qutaish, du Hamas, a dénoncé hier qu'il appelle la transformation de la ville en une « caserne militaire », une violation, selon lui, des droits religieux des habitants. Dans une déclaration, il a pointé une politique qui, petit à petit, restreint la liberté de culte et cherche à changer le visage religieux de Jérusalem. Il a notamment évoqué l'interdiction faite à certains chrétiens de se rendre librement à l'église du Saint-Sépulcre pour le Samedi saint, une mesure qui s'ajoute à celles touchant la communauté musulmane. Face à cela, Abu Qutaish a appelé les Palestiniens de toutes confessions à s'unir pour défendre leur



patrimoine. Il les a exhortés à être plus présents autour de la mosquée Al-Aqsa pour résister, dit-il, aux provocations. La semaine passée, la vieille ville de Jérusalem, en particulier autour de Bab al-

Amoud, était lourdement militarisée. L'accès à l'église du Saint-Sépulcre a été fortement limité, suscitant la colère des fidèles. Contrôles d'identité, barrages, interdictions d'entrée : les responsables religieux locaux sont indignés. Ce n'est malheureusement pas un cas isolé. Récemment, Al-Aqsa et le Saint-Sépulcre avaient même été fermés simultanément pendant près de quarante jours, privant les croyants de tout accès. Ces mesures s'inscrivent dans un resserrement général du contrôle sur la vie quotidienne à Jérusalem. Ces tensions révèlent une réalité complexe : la pression sur Jérusalem dépasse largement les questions de sécurité. Elle touche au cœur même de son identité spirituelle et à la possibilité d'y préserver une diversité religieuse pourtant essentielle.

R. N.